RAPPORT ANNUEL 2021

ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL

acolea
avec chacun, pour son avenir

SOMMAIRE

L'ACTIVITE 2021 EN CHIFFRES 01

NOS RESSOURCES HUMAINES 02

RAPPORT 2021 ACOLEA 06

RAPPORT MORAL 07

NOS ETABLISSEMENTS ET SERVICES 10

PROTECTION DE L'ENFANCE 12

PETITE ENFANCE 32

JUSTICE DES MINEURS 36

HABITAT ET INCLUSION 40

CENTRE RESSOURCES 48

RAPPORT FINANCIER ET TRESORIER 55

RAPPORT 2021 ACOLEA-AMPH MEDICO-SOCIAL 62

RAPPORT MORAL 63

ACTIVITES 2021 65

RAPPORT FINANCIER ET TRESORIER 69

L'ACTIVITE 2021 EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2021, l'association gère **108 établissements et services autorisés et 3 014 places autorisées.**

En, 2021 ACOLEA a accompagné **5 469 personnes** pour un total de **375 498 journées.**
Le secteur Protection de l'Enfance représentant 82% de l'activité ACOLEA en jours.

L'activité 2021 du Secteur d'activité Petite Enfance représente de son côté un total de **1 220 409 heures facturées PSU.**

L'activité 2021 pour le service Action Educative Administrative est de **174 268 mesures.**

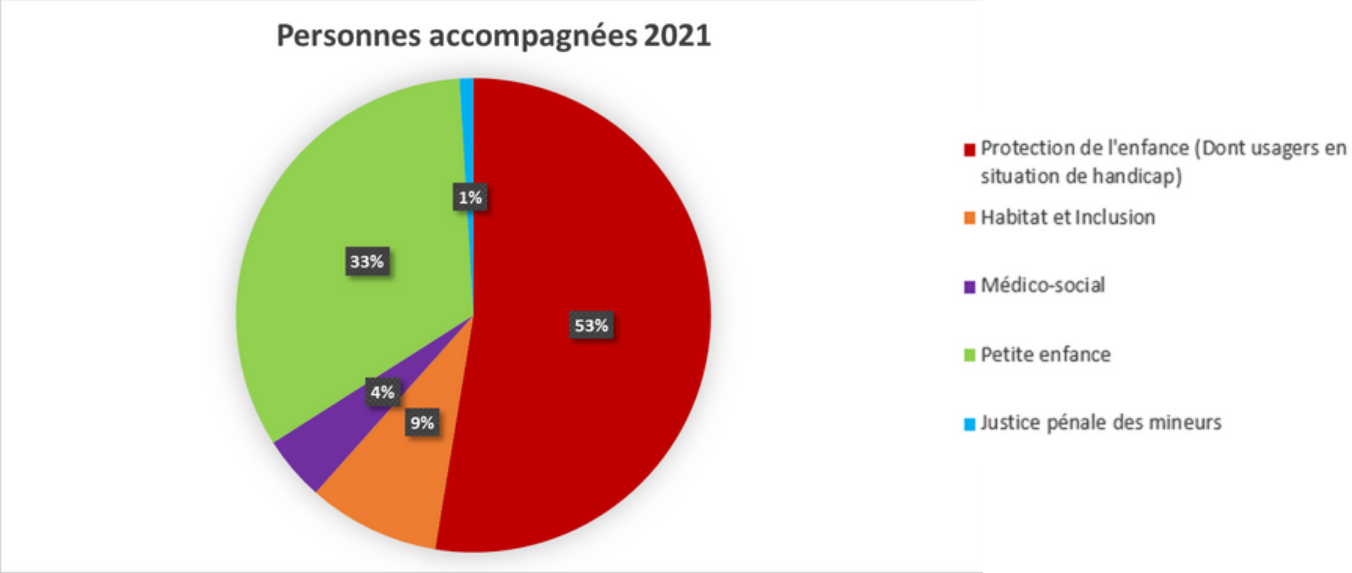

L'activité 2021 ACOLEA AMPH Médico-Social de **96 781** journées se répartit entre les trois différents financeurs.
L'activité en actes pour le secteur ARS est de **8 245 actes**.

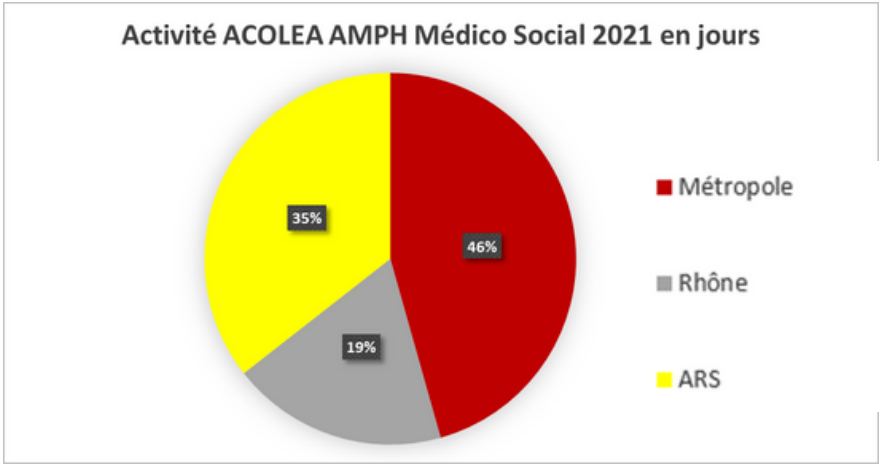

NOS RESSOURCES HUMAINES

La formation/action paritaire sur la GPEC

Dans le prolongement de l'accord collectif sur les entretiens professionnels, ACOLEA a organisé, avec l'ensemble des acteurs internes du dialogue social une formation/action d'envergure sur la thématique de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** (GPEC).

Cette formation/action a réuni 16 participants tout au long de l'année 2021, avec l'appui extérieur de Carrefour des Compétences:

- la Direction Générale
- la Direction des Ressources Humaines et l'Assistante Développement RH
- 5 Directions représentant différents secteurs d'activité de l'Association
- 4 Délégués syndicaux nommés par les deux organisations syndicales représentatives au sein d'ACOLEA (CFDT et CGT)
- 4 membres des commissions formation des CSE de Pôle désignés par les CSE.

A travers cette formation/action, l'Association visait 3 objectifs principaux :
- communiquer, partager et faire vivre le projet associatif,
- répondre aux besoins du projet en termes d'emplois, d'effectifs et de compétences associatives,
- valoriser les femmes et les hommes, forces vives de l'Association.

A l'occasion des 12 journées de formation et de travail de groupe, les participants ont notamment élaboré la maquette rénovée des fiches de fonction et de leur déclinaison en fiches de poste. Ils ont mis en évidence les emplois sensibles et les compétences critiques au sein de l'Association et ébauché des passerelles susceptibles de structurer la mobilité interne des salariés.

Autant d'occasions de mieux se comprendre, de partager les problématiques et les besoins de chacun et de s'impliquer dans la construction de l'avenir de tous au sein d'ACOLEA.

Riche des expériences et des connaissances de chaque participant, ce travail mené de façon paritaire a tracé une feuille de route bien remplie pour les années qui viennent et les idées de dispositifs à développer ne manquent pas !

Tous les participants de cette formation/action se retrouveront au sein d'une structure ad'hoc prévue par accord collectif: l'**OMC**, **Observatoire des Métiers et des Compétences**, qui aura un rôle de proposition en amont de la construction du plan de développement des compétences.

La montée en puissance des nouvelles Instances Représentatives du Personnel

Après une première année de fonctionnement très impactée par la crise sanitaire, les Comités Economiques et Sociaux (CSE) et les représentants de proximité (RP) ont pris leurs marques au cours de cette année 2021. L'essentiel des formations économiques et des formations à la santé sécurité des membres des CSE ont été programmées sur 2021. Les élus privilégiant un format « collectif et en intra » pour créer une culture commune en y associant le plus souvent les représentants de proximité.

Face à ce nouveau paysage de la représentation du personnel, l'Association, comme elle s'y était engagée, a initié une formation transversale pour l'ensemble de ses cadres hiérarchiques pour favoriser le dialogue social au quotidien et en mesurer les enjeux plus stratégiques.

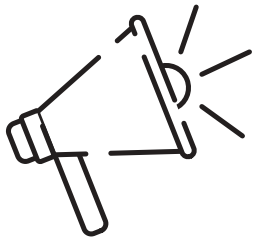

L'ambition de l'harmonisation du statut collectif en 2022...

Engagée dès la fusion à l'origine d'ACOLEA, **l'harmonisation du statut collectif des salariés reste un objectif majeur pour l'Association**.
En 2021, les partenaires sociaux ont mené un intense travail de négociation pour parvenir à la définition de règles communes en matière d'aménagement du temps de travail et d'avantages sociaux.

Cette négociation s'ouvrira à nouveau en 2022 avec un double objectif :

-définir un cadre commun à l'ensemble des établissements et services de l'Association, dans un souci d'égalité de traitement des salariés et afin de faciliter la mobilité interne,

-définir des modalités d'organisation mieux adaptées aux spécificités et aux variations des activités et des modes d'organisation des établissements, dans le respect du cadre budgétaire des établissements.

...et le renforcement de la Qualité de Vie au Travail

ACOLEA crée la fonction de Responsable Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail rattachée à la Direction des Ressources Humaines pour accompagner sa volonté d'inscrire sa gestion des Ressources Humaines dans une démarche de Responsabilité Sociétale.

Face aux enjeux liés à l'attractivité des métiers, aux difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnel(le)s du secteur, une des priorités de la gestion des Ressources Humaines pour 2022 sera d'améliorer l'intégration des nouveaux salariés.

Enfin, consciente que le management est un des facteurs essentiels de l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail, l'Association entend porter une attention particulière à la formation et à l'accompagnement de ses cadres en charge de la gestion des équipes.

BILAN SOCIAL 2021 EN CHIFFRES

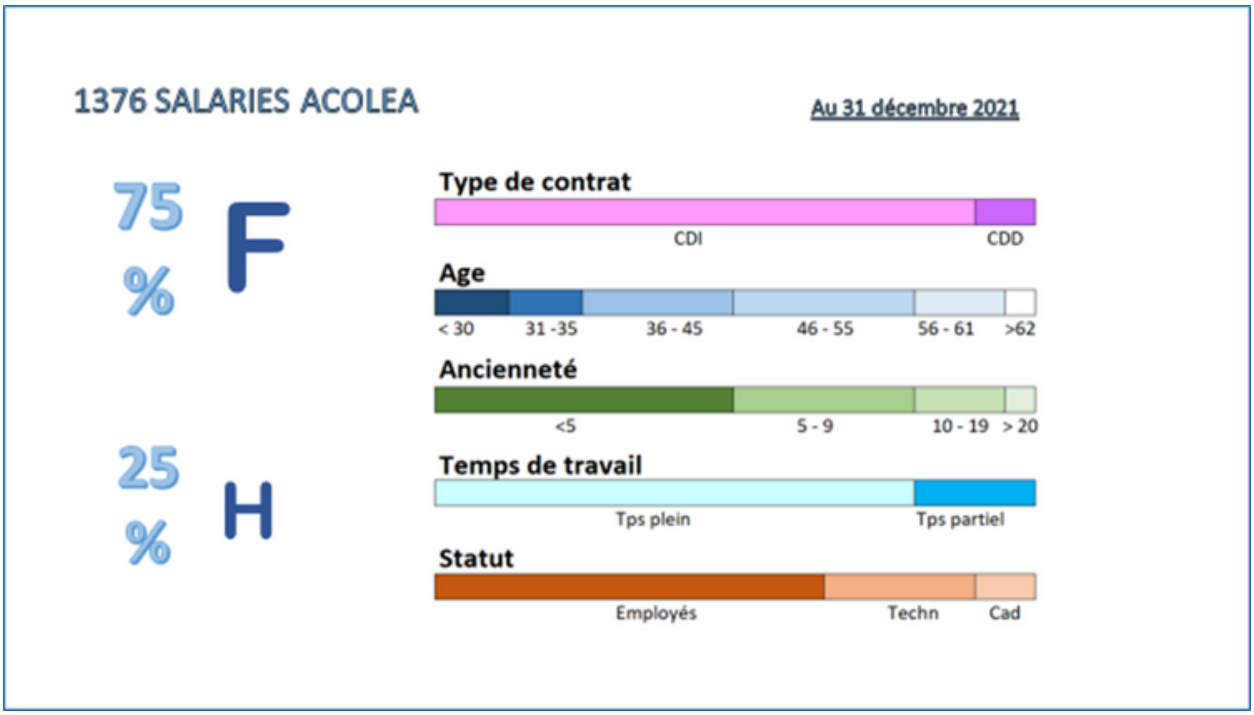

RAPPORT ANNUEL 2021

ACOLEA

RAPPORT MORAL

Ce rapport témoigne de l'activité menée par l'Association sous la Direction Générale de Frédérique De Ciantis, partie à la retraite en début d'année 2022.

Il y a un an, dans la suite immédiate de la fusion, nous soulevions les difficultés d'organiser l'association et d'instaurer des liens structurels nécessaires à son unité et à son fonctionnement, alors que le contexte sanitaire obligeait à la distanciation. Malheureusement la poursuite de la pandémie ne nous a pas octroyé les temps meilleurs espérés pour 2021. Des manifestations ont dû être reportées et surtout, la vie et l'activité de nos services et établissements ont été durablement affectées ; avec un impact tout particulier pour le secteur de la petite enfance. ***Nous tenons à remercier tous nos professionnels pour leur résilience et leur capacité à assurer la continuité de nos missions.***

Projet Associatif & Orientations Stratégiques

Au-delà des missions quotidiennes de nos équipes, un travail de fond s'est poursuivi, à la Direction Générale, au CODIR et au CA, pour donner à ACOLEA le socle indispensable à son ambition de qualité et de développement. Le résultat en a été la rédaction du Projet Associatif et de ses Orientations Stratégiques.

Ce projet renforce encore le souhait d'un dialogue auprès de nos prescripteurs et autorités de contrôle, avec le double mouvement de répondre aux besoins des territoires tout en étant force de proposition via notre expertise terrain.

Ces orientations sont désormais une véritable feuille de route de l'action managériale, du développement et de la conduite des projets d'établissement et service.
Une grande partie de ces actions sont déjà en cours de réalisation, au sein des secteurs et territoires. D'autres font partie de programmations à venir.

Notre Mission, Nos Valeurs, Nos Ambitions…

L'essence de notre mission est la Personne : la personne accompagnée, en situation de vulnérabilité, et le professionnel qui l'accompagne.

Il est naturel que notre projet s'appuie sur des références intangibles de promotion de la Personne tant par nos valeurs, que par nos ambitions :

Nos valeurs : laïcité et liberté de conscience, respect des différences, accueil inconditionnel et non abandon, accompagnements individualisés, primauté de la personne et bientraitance, ouverture aux autres organisations.

Nos ambitions : pour les personnes accompagnées, développer des prestations diversifiées et de proximité, des solutions souples et évolutives, les rendre acteurs de leur histoire et de leur parcours, aux professionnels de l'association, offrir les moyens de satisfaction, d'innovation et d'évolution.

Le développement du pouvoir d'agir pour les professionnels et les personnes accompagnées, le dialogue social, l'éthique managériale, l'inconditionnalité de l'accueil et la garantie du parcours fondent notre culture associative.

Ces principes trouvent déjà leur matérialité dans plusieurs actions, démontrant de l'adaptation de nos prestations aux enjeux public, sociétaux et de territoire. Ces actions incluent notamment l'évolution du dispositif d'accueil d'urgence dans le Rhône, mais aussi l'évolution du dispositif du secteur Habitat et Inclusion et la création constante de nouvelles réponses, telles que le RSJ.

Nos Ressources Humaines : le défi majeur de notre association

Au service ressources humaines la fidélisation et responsabilisation de nos professionnels est notre réponse au recul de l'attractivité de nos métiers. Nous avons besoin de professionnels engagés, qui se sentent à leur place, qui éprouvent du plaisir à travailler, pour pouvoir s'occuper au mieux des personnes confiées.

Une impulsion est portée par la Direction Générale avec de nouvelles méthodologies de travail centrées sur l'écoute et l'analyse des éléments de terrain.

Le renforcement du dialogue social s'est matérialisé par de nombreuses réunions de négociation et la signature d'accords innovants :
- Sur l'épargne salariale
- Au travers de la formation paritaire sur la Gestion des Emplois et des Compétences, réunissant des élus des deux syndicats présents au sein de l'association et de directeurs de l'ensemble des secteurs d'activité/DG et DRH.

La formation-action GPEC sera poursuivie en 2022 avec des actions concrètes, visant à promouvoir les parcours professionnels au sein d'ACOLEA, rendre l'association attractive pour les futurs candidats et fidéliser nos professionnels.

Sur ces sujets, **nous poursuivons la dynamique en 2022 en créant des espaces de co-construction allant du CODIR aux cadres de direction,** permettant la participation du plus grand nombre à l'élaboration et la mise œuvre des projets, en lien avec les orientations stratégiques.

Cette approche va de pair avec une exigence forte sur la dimension managériale. Il s'agit d'un axe prioritaire pour le conseil d'administration et la direction, revêtant toute son importance face aux enjeux de qualité de vie au travail.

Une logique partenariale, favorisant l'innovation sociale

La réponse aux besoins des territoires, nous amène à une posture de coopération et d'ouverture envers d'autres associations ou organisations partenaires, en lien avec nos valeurs.

C'est déjà le cas avec Relyance et le GSCMS Terramies dont nous sommes fondateurs et membres, accueillant et accompagnant les jeunes MNA. Notre association est par ailleurs impliquée dans d'autres associations ou groupements sur le territoire: AIDPS, Un Chez Soi d'Abord et d'autres.

Face aux défis auxquels notre secteur est confronté, à la complexité des besoins et des publics accueillis, nous devons sortir de logiques de silo pour composer des réponses multiformes associant plusieurs partenaires.

C'est l'un des leviers de l'innovation sociale nécessaire à notre mission.

« L'évolution de notre association en un groupe ou réseau d'organisations juridiquement distincts, dans le cadre et sous les contrôles d'une fondation », est l'axe premier de nos orientations stratégiques, concrètement mis en place au travers de deux actions:

- La concrétisation du mandat de gestion, liant ACOLEA et l'AMPH pendant deux années, sous la forme de **la nouvelle entité juridique ACOLEA- AMPH MEDICO-SOCIAL**. Cette nouvelle association préfigure des fonctionnements à venir au sein de la future Fondation et elle nous amène à inventer des nouvelles formes de gouvernance et de direction.
Ce nouveau fonctionnement doit encore être peaufiné, rendant concret les liens et articulations avec la maison mère, ACOLEA.

- La transformation de notre Association en Fondation Reconnue d'Utilité Publique. Suite au Conseil d'Administration du 2 juin dernier, nous avons pu voter les délibérations qui nous permettent de déposer le dossier de transformation en FRUP, auprès du Ministère.

Nous avons réussi, ce début d'année, à constituer notre futur organe de gouvernance, qui sera composé de trois collèges :
- Les Fondateurs
- Les institutionnels : ARALIS, FNDA, OCELLIA, CFA, RE-CONNAISSANCE
- Les experts : Mme Moncorger, Mme Romiee, M Vial, M Risman, M. Cortot

Douze à dix-huit mois seront maintenant nécessaires au traitement administratif du dossier de transformation en Fondation, ce qui nous permettra de travailler sur l'organisation administrative nécessaire ainsi qu'aux diagnostics de territoire et de secteur pour la poursuite des réorganisations à venir.

Guy LABOPIN
Président

Anna SAURI LOPEZ
Directrice Générale

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES AVRIL 2022

HABITAT ET INCLUSION
Directrice de secteur : Sarah KLAJNBERG
1 . LA CROISÉE / L'ÉTOILE
2 . RESIDENCE VIENNE
3 . LOGIS JEUNES

ASSOCIATION ACOLEA AMPH MÉDICO-SOCIAL
Directeur général délégué : Thierry HERVÉ
1 . DITEP LES EAUX VIVES
. POLE AUTISME
. SESSAD TSA
. PCPE TSA
. EM EAUX-VIVES
. UEMA TSA GRIGNY
2 . DITEP LA BERGERIE
EM LA BERGERIE
3 . DITEP LA PAVIÈRE
EM LA PAVIÈRE
4 . IME DENISE CLÈRE
5 . FOYER DE L'ARC
6 . FOYER DE VIE
7 . FOYER DE VIE BEL - AIR
8 . FAM BEL - AIR
9 . DOMICILE COLLECTIF
10 . SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR
11 . SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

PETITE ENFANCE
Directrice de secteur : Catherine FISCHER
1 . SIÈGE PPE
2 . BUREAU MORNANT
● . CRÈCHES ET SERVICES PPE

JUSTICE DES MINEURS
Directeur de secteur : Guillaume OLIVE
1 . CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ
LA MAZILLE
2 . CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ
RICOCHET ET LA BATIE

PROTECTION DE L'ENFANCE

RHÔNE
Directrice de territoire :
Véronique GELIN
. Rhône - Accueil d'urgence
1 . FAU LENTILLY
2 . FOYER DEPAGNEUX
3 . POUPONNIÈRE

. Rhône - TERRITOIRE SUD
4 . CLAIR PRINTEMPS
5 . SAEE BRIGNAIS
6 . SAEE PETITE ENFANCE

. Rhône - TERRITOIRE VILLEFRANCHE
7 . LES PIERRES DORÉES
8 . DOCTEUR YVERT
9 . SERVICE ADOLESCENTS DES PIERRE DORÉES
10 . SERVICE ÉDUCATIF JEUNES MAJEURS
11 . SAEE VILLEFRANCHE ET THIZY

. Rhône - AEA
12 . AIDE ÉDUCATIVE ADMINISTRATIVE

MÉTROPOLE DE LYON
Territoire LYON OUEST
Directeur de territoire :
Jean-Dominique BITTEL
. Pôle LYON
13 . CLAIRE DEMEURE
14 . BASE
15 . SAINT MICHEL

. Pôle OUEST
16 . NOTRE DAME
17 . APPART'É
18 . ACCUEIL FAMILIAL NOTRE DAME
19 . LE PASSAGE
20 . LE 43

ACOLEA EN CHIFFRES

108
ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

2600
PERSONNES ACCOMPAGNÉES CHAQUE JOUR

1500
PROFESSIONNELS QUALIFIÉS IMPLIQUÉS À NOS COTÉS

PRÈS DE **80** MILLIONS D'EUROS (BUDGETS TOTAUX)

MÉTROPOLE DE LYON

Territoire SUD EST
Directeur de territoire :
Gilles GUIGNARD
. Pôle SUD
21 . MARIE DOMINIQUE
22 . SAEE SUD
23 . LE RELAIS

. Pôle EST
24 . BALMONT
25 . SAEE NORD
26 . LES PEUPLIERS

DISPOSITIFS TRANSVERSAUX

Accueil familial et DAR
Directrice : Chloé DUJARDIN
27 . ACCUEIL FAMILIAL
▲ . DISPOSITIF D'ACCUEIL ET RELAIS

Dispositif Adolescents :
Caroline BOULOT

28 . SLEADO
29 . CEPAJ
30 . LES CERISIERS
● . UNITÉS DE VIE

Prévention Spécialisée
Directeur : Kamel LABIOD

31 . PRÉVENTION SPECIALISÉE

Le Centre Educatif Renforcé (CER) La Bâtie
à Saint Laurent de Chamousset

Les activités 2021

Protection de l'enfance

EVOLUTIONS EN 2021

L'année 2021 a été marquée par plusieurs changements au sein du Service Accueil Familial : baisse de l'activité, travail sur l'évolution de son organisation interne, ratio d'encadrement modifié et redéploiement d'une partie de ses moyens vers un nouveau projet.

En premier lieu, du fait de la baisse d'activité depuis plusieurs années, la Métropole de Lyon avait sollicité l'Association pour que le Service Accueil Familial retravaille son projet à partir de deux axes majeurs :

- La baisse définitive des places, avec, par corollaire, le redéploiement de ces moyens vers un nouveau projet.
- La réorganisation de l'accompagnement éducatif à partir d'un ratio imposé (1 référent de placement pour 30 enfants suivis).

Parallèlement, le service a conduit son évaluation interne qui a mis en lumière la nécessité de faire évoluer son organisation, jusqu'alors centrée sur l'âge des enfants (trois équipes autour des Petits, Moyens et Adolescents).

Cette évolution est rendue nécessaire afin d'améliorer la continuité du parcours de l'enfant, la cohérence de l'accompagnement/soutien des familles d'accueil (qui pouvaient avoir plusieurs référents et Chefs de Service) ainsi que l'implication des Assistants Familiaux au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Enfin, si comme nous l'avons évoqué la difficulté du service aura été la sous-activité, celle-ci est exclusivement liée à la difficulté de recrutement des Assistants Familiaux. La demande de placement familial continuant à être une des réponses privilégiées pour le placement des mineurs relevant de la Protection de l'Enfance.

TEMPS FORTS 2021

- La mise en route du Plan d'Action Continue suite à l'évaluation interne
- L'écriture du Projet d'Etablissement
- Le travail de préparation et la mise en route de la nouvelle réorganisation par territoires
- La création officielle du premier RAF (Relais Assistant Familiaux) et la recherche des locaux pour le RAF d'Isère.
- La dynamique des réunions sectorielles débutées fin 2020 s'est concrétisée avec 2 réunions en 2021
- Le travail autour de la problématique liée au recrutement des Assistants Familiaux, débutée en 2021 et qui devra se poursuivre en 2022.

Dans le cadre du travail autour de la problématique du recrutement des Assistants Familiaux, le Service a réussi à préparer un partenariat avec l'école « Sup de Pub » afin de travailler un plan de communication efficient qui permettra de faire connaitre le métier, le service et attirer des candidats.

Le travail de collaboration a démarré en septembre 2021 et doit se concrétiser en 2022.

PERSPECTIVES 2022

L'ouverture du Dispositif d'Accueil et Relais : 3 unités de 6 enfants doivent être créées entre janvier et juin 2022. Ces unités, encadrées par des Permanents Lieux de Vie seront adossées à une plateforme de soin et remédiation (éducateurs, psychologues, médecin pédopsychiatre).

L'aménagement du Relais Assistants Familiaux (RAF) de Villefranche : aménagement des locaux, installation de l'espace à partir de la nouvelle dynamique souhaitée (espace de rencontre, de réunion, d'entretiens, de convivialité).

L'installation du RAF de l'Isère.

Aussi, 2022 sera l'année de la consolidation de l'équipe du plateau technique (très impactée par un turn-over inhabituel dans ce service).

Le seuil d'activité fixé avec la Métropole à 240 enfants sera ré-évalué au regard du nombre de départs en retraite et des recrutements qui pourront être faits sur l'année.

EVOLUTIONS EN 2021

Le CEPAJ :

Depuis 2020, un nouveau projet d'établissement est en cours d'élaboration afin de mieux cibler notre mission d'accompagnement d'un public adolescent avec des problématiques complexes.

Ce travail sur le nouveau projet a pour objectif de faire évoluer le CEPAJ pour répondre aux attentes suivantes :

- Réorganiser le CEPAJ afin d'assurer un accompagnement éducatif 365 jours/an
- Individualiser l'accompagnement des jeunes en tout temps
- Repenser le plateau technique et développer une formation qualifiante
- Revoir l'immobilier et la reconstruction des bâtiments.

Le financement de ce projet a été présenté en janvier 2021 aux autorités de tutelle.
En juin 2021 celles-ci ont accepté de donner une suite favorable à l'une des options proposées, impliquant la réduction de nos capacités à 100 places.

Fin juillet 2021, nous avons signé une convention avec la DTPJJ (Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) Rhône - Ain et reçu une subvention provenant des fonds interministériels justice de proximité

En septembre 2021 est entré en vigueur le code de la justice pénale des mineurs, ce qui nous a permis de créer un module insertion actionnable dans le cadre de la mesure judiciaire éducative ; la direction du pôle adolescent d'ACOLEA et du STEI (Service Territorial Educatifs et d'Insertion) du Rhône s'accordent pour favoriser le parcours d'insertion des adolescents repérés et orientés par le STEI.

Le CEPAJ a été choisi pour répondre à une démarche de conduite par la PJJ : 9 jeunes vont participer au mois de juin 2022 aux états généraux du placement. Ils vont, entre autres, consulter les professionnels de terrain afin de recueillir des propositions allant dans le sens d'une rénovation du dispositif de placement. Les conclusions des travaux de ces états généraux du placement seront présentées à l'occasion des « assises du placement judiciaire » qui se tiendront à l'issue de la démarche en 2022.

SLEADO PF: L'écriture du projet de service a été le fait marquant de l'année pour l'équipe et la direction ; nous avons travaillé avec la chef de service, les psychologues et la responsable qualité. Le travail a été mené à partir d'un comité de pilotage. La participation des usagers, équipes et partenaires est centrale dans cette élaboration et garantit la cohérence du projet à venir.

Le recrutement des assistants familiaux reste un enjeu important pour l'ensemble des services d'accueil familial, et donc pour SLEADO PF.

Au-delà de la reconnaissance de leur implication et de leur investissement quotidien dans la prise en charge des jeunes, ces temps de rencontres et d'écriture ont été riches dans la connaissance mutuelle des unités très dispersées géographiquement sur le territoire métropolitain. Le projet de service a été déposé à l'été 2021 auprès des autorités de tutelle.

SAS MNA : L'année 2021 a été une marquée par l'annonce de la fermeture d'un des deux sites du dispositif MNA. Cette annonce est à mettre en lien avec la politique métropolitaine d'accueil et accompagnement des jeunes mineurs non accompagnés qui privilégie leur accompagnement par des structures dédiées telles que *Terramies* (GSMS porté par les associations AJD-le Prado et ACOLEA). Malgré cela, l'implication des équipes a été au rendez-vous et a permis le bon fonctionnement des structures.

SLEADO UV : Notre 5ème Unité de Vie installée successivement dans des maisons en location au Bois d'Oingt, puis à Vaugneray, puis à Montagny a enfin pu s'installer définitivement dans les locaux qui l'attendaient à Caluire. L'Unité de Vie partage son nouveau lieu d'habitation avec le service de la Prévention Spécialisée et des appartements jeunes majeurs du service Base.

Le décret du 8 juillet 2021 relatif aux modalités de suivi de l'organisation du travail des salariés des lieux de vie et d'accueil est également un évènement important de 2021 puisqu'il concerne précisément les modalités de suivi et d'organisation du travail des permanents et assistants permanents des lieux de vie et d'accueil.

LES CERISIERS : Pour sa 2ème année pleine de fonctionnement, le foyer remplit complètement sa mission d'accueil d'urgence avec une forte activité, sollicité autant par la cellule technique de la Métropole de Lyon que par l'unité éducative auprès du tribunal de la PJJ. L'équipe éducative a développé de nombreux partenariats pour mobiliser les mineurs sur des activités de jour : équithérapie, zoothérapie, médiathèque, piscine, diététique, groupe de paroles…

EVOLUTIONS EN 2021

Le pôle Ouest Métropole se compose des établissements et services suivants :

- La **MECS Notre dame** à Sainte Foy les Lyon accueille 40 enfants de 4 à 18 ans
- Le **Foyer LE PASSAGE** accueille 11 adolescents et adolescentes de 14 à 18 ans ainsi qu'un accueil d'urgence
- Le **SAF (Service d'Accueil Familial)** accueille 12 enfants et adolescents de 4 à 18 ans
- Le **service Appart'é** est devenu plateforme **SAEE/Appartements** depuis le 1er juillet 2021

Nous trouvons, sur ce Territoire, une conjonction d'éléments qui facilitent le fonctionnement et la gestion au quotidien, tant des ressources humaines que du parcours des enfants :

- Une diversité d'établissements et services proposant des accompagnements et des hébergements diversifiés qui permettent de garantir la continuité de l'accompagnement en fonction de l'évolution du projet de l'enfant,

- Une implantation territoriale de proximité facilitant les échanges entre établissements d'un même territoire et la reconnaissance des partenaires et services métropolitains,

- Un pilotage de direction de proximité et le rassemblement de l'encadrement sur des sites proches, permettant les coopérations intra-services et la cohérence d'intervention.

Concernant la démarche qualité, l'année 2021 aura vu :

- La finalisation du Projet d'Etablissement du Passage, de ses livrets d'accueil et règlement de fonctionnement,

- La réalisation de l'évaluation interne de la MECS Notre Dame,

- La transformation du service Appart'é en Plateforme SAEE/Appartements,

- La modification de l'habilitation du service SAF qui élargit la tranche d'âge de l'accueil de 0 à 18 ans.

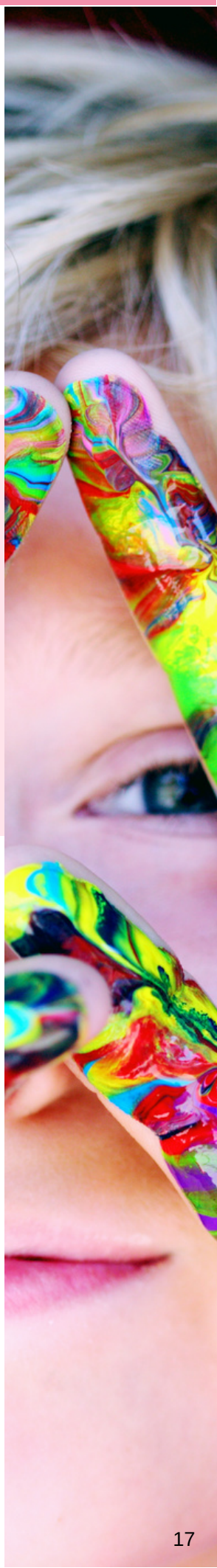

FOCUS

Transformation du service Appart'é en Plateforme d'accompagnement externalisé « SAEE/Appartements » depuis le 1er juillet 2021.

Ce projet a été élaboré en 2020 dans le cadre d'une réflexion suite à la création de la plateforme Relyance réduisant notre activité pour l'accueil des MNA. Nous avons alors saisi cette opportunité pour réfléchir à un accueil plus diversifié en tentant de répondre au plus près à des besoins singuliers et spécifiques des enfants et de leurs familles.

C'est à partir de ces expériences que s'est transformé le Service Appart'é pour aller vers une plateforme d'accompagnement modulable autorisé sous cette forme : 15 places de SAEE et 6 places en appartements éducatifs.

Outre les 2 types d'accompagnements plus « classiques », a été pensée la création d'un interstice pour les adolescents entre placement en appartement éducatif et placement au domicile parental : **le SAEE adolescents, dispositif doté de places dites traditionnelles SAEE pour les 4/18 ans, de places SAEE adolescents (16/18 ans) ainsi que de 6 places en Appartements éducatifs (16/18 ans).**

Le SAEE adolescents est issu de la préoccupation permanente de répondre au mieux aux besoins de chacun en proposant un accompagnement éducatif externalisé adapté aux adolescents.

Dès l'admission en SAEE, nous pouvons ainsi proposer à l'adolescent, un accueil sous forme de séquentiel famille/appartement en accord avec son/ses parent(s).
Cela permet de bénéficier du temps éducatif nécessaire à l'accompagnement, à l'insertion sociale et professionnelle et de prévenir la rupture du lien parent/enfant.

TEMPS FORTS 2021

Sur le plan ressources humaines, 2021 fut l'année de la formation de l'ensemble des professionnels du pôle au référentiel **ESOPPE**.

Le pôle, par ses établissements et services, s'est proposé d'être « pilote » pour le paramétrage et la mise en place du logiciel NEMO (gestion du dossier unique de l'usager).

Il a pour objectifs :
- D'envisager un meilleur suivi des usagers,
- D'optimiser les efforts et la cohésion des équipes,
- De permettre une meilleure gestion des établissements et services.

FOCUS

Participation de la MECS Notre Dame au tournoi de foot au stade de France dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant.

A l'initiative de Mohamed Bouhafsi, ambassadeur de la CNAPE, la protection de l'enfance a été mise à l'honneur les 20 et 21 novembre 2021. Organisé dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, et sous le parrainage d'Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, cet évènement a été rythmé par 2 temps forts :

- **Un tournoi amical de football au Stade de France** réunissant 240 enfants accompagnés par des associations membres de la CNAPE situées dans les 20 villes qui abritent un club de football de ligue 1.

- **Une mobilisation des clubs de ligue 1 dans une campagne de communicatio**n intitulée « Pour que l'enfance soit un jeu d'enfants » en faveur de la protection de l'enfance et du « 119 Allô Enfance en Danger », le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

Les enfants ont rencontré Adrien Taquet dans une ambiance conviviale et informelle. Il a échangé avec eux sur leur quotidien, leurs attentes et leurs envies. Ils ont également à la remise du rapport « A (h)auteur d'enfants » de Gautier Arnaud Melchiorre.

Le 20 novembre au soir, les enfants et leurs éducateurs étaient au Stade de France pour le match historique de Rugby opposant la France à la Nouvelle- Zélande. À la mi-temps, **Jamel Debbouze** a délivré, dans une vidéo retransmise en direct, un message fort sur la protection de l'enfance et l'importance du « 119 Allô Enfance en Danger ».

La journée du 21 novembre a été intégralement consacrée au tournoi de football amical, auquel ont participé 20 équipes de 12 enfants représentant les 20 clubs de ligue 1. Fait exceptionnel, le Stade de France a ouvert ses portes pour la tenue de l'évènement. Les enfants ont disputé leurs matchs sur cette pelouse mythique en portant fièrement les couleurs de leur club. Des personnalités comme **le youtubeur Michou** ou le footballeur **Presnel Kimpembe** sont venus les encourager. Les récompenses ont été remises par **Mohamed Bouhafsi**, **Ahmed Sylla**, **Fabienne Quiriau** et **Adrien Taquet**, présents tout au long de la journée.

Dans le cadre de ce projet, **un partenariat s'est noué avec la Sauvegarde 69,** puisque l'équipe représentant LYON était composée pour moitié d'enfants de la MECS Notre Dame, et pour l'autre moitié d'enfants accompagnés par le SPEMO de la Sauvegarde 69.
Un film a été réalisé par le service de Prévention spécialisée de la Sauvegarde 69. Ce film est en cours de finalisation et sera projeté courant 2022.

EVOLUTIONS EN 2021

Durant cette année 2021 au SAEE NORD, 3 places supplémentaires ont été créées portant l'effectif du service de 18 à 21 enfants âgés de 5 à 18 ans. Cette augmentation permettra de pouvoir répondre aux besoins repérés du Territoire.

TEMPS FORTS 2021

L'année 2021 a été marquée par les importants travaux sur les MECS Claire Demeure et les Peupliers

CLAIRE DEMEURE

Des travaux d'extension de l'aile sud du bâtiment ont été réalisés durant 8 mois.

Ces travaux ont permis :
- De rendre accessible l'établissement aux Personnes à Mobilité Réduite
- De créer un pôle administratif réunissant les bureaux du secrétariat, de la cheffe de service et du directeur,
- Améliorer l'espace du groupe Corail installé sur l'aile sud du bâtiment par la rénovation de l'espace collectif (salle à manger, salon) accessible aux PMR, la création d'une salle de bain et de chambres individuelles à l'étage,
- D'améliorer la sécurité et les conditions de travail du personnel éducatif par l'installation d'un bureau à l'étage,

Durant ces travaux, nous avons été amenés à diminuer notre effectif de 4 jeunes (passage de 30 à 26 jeunes) et installer les 6 jeunes du groupe corail dans un appartement situé rue des alliés appartenant à notre association.
L'équipe éducative et les enfants du groupe corail ont pu réintégrer leurs nouveaux locaux fin décembre pour leur plus grand bonheur.

FOCUS

En 2021 des travaux ont été réalisés sur 2 tranches à la MECS Les Peupliers

- La sécurité, avec une mise en conformité du bâtiment (installation de portes coupe-feu, d'un système de désenfumage mécanique, de blocs d'éclairage de sécurité…),
- L'accessibilité par la création au RDC de 2 studios PMR équipés d'une salle de bain, la création de sanitaires accessibles aux PMR, la signalisation et l'aménagement de l'entrée extérieure,
- L'aménagement des espaces collectifs par la création de pièces de vie collectives adaptées et chaleureuses sur chaque unité de vie (salon, salle à manger, salle de jeu …) dont manquaient les Peupliers.

Par courrier du 7 juin 2021, **la Direction de la Protection de l'Enfance a émis un avis favorable pour la mise en œuvre du nouveau projet des Peupliers à compter du mois de septembre 2021.**

Le projet présenté, inscrit dans une logique de Territoire a pour objectif :
- D'offrir à chaque jeune accueilli une qualité de prise en charge,
- De faciliter la fluidité du parcours des jeunes sur le Territoire.

Les éléments contextuels menant à ce projet ont été les suivants :

- Des travaux de sécurité et d'accessibilité à réaliser depuis 2015
- Des difficultés dans la prise en charge liées d'une part aux effectifs importants sur chaque groupe (12 enfants) et d'autre part à l'insuffisance de moyens humains sur certains postes (psychologue, secrétariat, surveillance de nuit) soulignés dans le rapport d'inspection administrative et au Bâti
- Des préconisations à prendre en compte dans le rapport de l'enquête administrative
- Un arrêt des orientations des MNA sur le dispositif spécifique des Peupliers

Le choix a été donc été fait d'accueillir dans le cadre de son nouveau projet :

- 20 jeunes sur 2 groupes de vie de 10
- 3 jeunes dans la villa attenante à la MECS
  2 jeunes en studio (aménagé PMR) au sein de la MECS
- 5 jeunes en appartements diffus à Villeurbanne

La mise en œuvre de ce projet s'est faite en plusieurs étapes :

1. Prise en compte des recommandations du rapport d'inspection administrative. L'action proposée par l'équipe de direction de la MECS a été d'inscrire la MECS dans une démarche qualité. Pour cela, La MECS des Peupliers a procédé à une évaluation interne de décembre 2020 à début janvier 2021 qui a donné lieu à un plan d'amélioration continue.

2. Mise en place de groupes de travail pour déployer le nouveau projet.

3. Finalisation du projet d'établissement. L'action devrait être terminée à la fin du premier semestre 2022.

EVOLUTIONS EN 2021

CRISE SANITAIRE ET CRISE RH

La crise sanitaire continue d'impacter le fonctionnement des établissements :
- Au niveau des professionnels : arrêts maladie liés au Covid
- Au niveau des enfants, menant à des situation de mise en isolement de tout le foyer.

Cela impacte fortement l'activité des établissements car ce sont des périodes très éprouvantes ; nous tentons de recruter des professionnels pour venir en renfort sur les temps de journée, avec difficultés. De plus, cela crée beaucoup d'agitation au niveau du groupe.

De manière plus globale, cette crise provoque des effets à retardement avec un épuisement repéré plus important se traduisant par les arrêts maladie. La crise sanitaire n'est pas la seule en cause mais la situation au niveau des ressources humaines vient rajouter de l'inquiétude : poste vacant non pourvu, difficultés à trouver des remplaçants, départs de professionnels qui quittent le secteur social, etc…

Cette situation impacte fortement le travail de l'équipe de direction. Cela crée les conditions d'une situation de crise durable avec les conséquences connues au niveau du management et de la conduite de projet.

BAISSE INQUIÉTANTE DE L'ACTIVITÉ SUR LES FOYERS POUR ADOLESCENTS

Une baisse significative de notre activité a été constatée, en raison de la baisse des dossiers d'admissions reçus en quantité et de la baisse liée à la diversité dans les profils (concentration de demandes d'admission avec des profils plus complexes).

Deux facteurs principaux sont identifiés :

- Une fin de prises en charges des Mineurs Non Accompagnés : dans un contexte territorial où des nouveaux services éducatifs se sont développés spécifiquement pour ce public, notre service n'a plus aucune demande d'admission de MNA. Ainsi, la seule MNA accueillie au foyer fin 2020 a un projet de sortie prévu au printemps 2021.
La prise en charge de ces jeunes représentait un gros tiers des effectifs, le nombre et le profil des dossiers reçus ne permet plus d'avoir des groupes pleins.

- Une évolution des profils accueillis au sein de l'établissement a pu être constatée : les jeunes accueillis présentent des problématiques de plus en plus lourdes pouvant mettre à mal le collectif : addictions, conduites prostitutionnelles, fugues répétées, conduites à risque.

TEMPS FORTS 2021

FORMATION DES PROFESSIONNELLES AU RÉFÉRENTIEL ESOPPE

Les professionnels du pôle ont bénéficié d'une formation au référentiel d'évaluation des situations en protection de l'enfance. Il en découle :

-Une démarche participative qui permet d'impliquer les parents et l'enfant dans l'évaluation de leurs besoins
-Un socle commun de connaissances qui tient compte des approches écosystémiques et neuro-développementales.

Cette formation a été accueillie positivement par les professionnels qui ont apprécié le contenu et le fait de pouvoir se retrouver et partager autour de leurs pratiques. Il en découle également un aboutissement de la mise en place de nouveaux outils type Dipec et projet personnalisé.

PRÉVENTION DES CONDUITES PROSTITUTIONNELLES ET SENSIBILISATION PAR L'AMICAL DU NID

La Direction de la Protection de l'Enfance organise, en lien avec l'Amical du Nid, des temps de sensibilisations pour les professionnels. Bon nombre de professionnels du Foyer Le Relais et du Foyer Saint-Michel ont pu y participer sur 2021.

PARTENARIATS EN COURS

PARTENARIAT ÉTABLI ENTRE LE FOYER SAINT-MICHEL ET LE THÉÂTRE DU POINT DU JOUR

Durant 8 mois, ce projet permet aux jeunes filles accueillies d'appréhender les étapes nécessaires à la réalisation d'une forme sonore singulière : un plateau radio sur les planches du Théâtre du Point du Jour.
Les ateliers interrogeront les rapports réels et imaginaires que les résidentes ont avec leur quotidien, leur ville et le monde en général.
Elles sont amenées à interroger leurs regards et ressentis sur les lieux qu'elles connaissent, traversent et qu'elles fréquentent, mais aussi ceux d'où elles viennent. Ce sont ces trajectoires singulières qu'il s'agit de prendre en compte dans le cadre d'une création collective.

PERSPECTIVES 2022

Face à la baisse significative de l'activité dans les foyers d'adolescentes et au sein du service appartements mineurs, plusieurs groupes de travail ont eu lieu sur le premier semestre 2021 pour réfléchir et proposer un projet de restructuration. Ce projet s'appuie sur les nouveaux besoins repérés et a vocation à proposer des réponses souples et modulables. Ce travail s'est décliné en 3 axes de réflexion avec la participation de professionnels appartenant à plusieurs institutions (Le Relais, Saint-Michel, Le 43 et Base) :

- **Diversification des modalités de prise en charge**: étude des points forts et des faiblesses de plusieurs types de prises en charge (externalisé, prise en chargé partagée, prise en charge en structure collective de petite taille)

- **Prise en charge des jeunes en journée**: bon nombre de jeunes sont déscolarisées depuis longtemps et il s'agit de penser une prise en charge en journée qui permettrait de les inscrire dans un rythme prenant en compte la dimension du soin corporel, du soin thérapeutique et de l'occupationnel ;

- **Travail en lien avec les familles**: constat que les jeunes en errance ont des liens réguliers avec leur famille en dehors du cadre posé par le juge dans les DVH autorisés. Ainsi, le groupe de travail a porté sur les modalités de travail qui permettraient un lien avec les familles, voire un étayage au sein même du domicile.

EVOLUTIONS EN 2021

Au cours de l'année 2021, la Métropole lyonnaise et l'Etat ont porté un intérêt particulier à la Prévention Spécialisée. Ils ont déployé sur les territoires de nouvelles équipes :

-Des éducateurs et phychologues de rue en lien avec le plan pauvreté (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Saint Priest)
-De nouveaux intervenants déployés dans les collèges de Saint Fons et Vénissieux
-La mise en œuvre des Bataillons de la République.

Les nouveaux dispositifs portés par la Métropole sont marqués par le rabaissement de l'âge des jeunes (10 - 15 ans)

A noter également l'évaluation en cours de la Prévention Spécialisée métropolitaine, effectuée par un cabinet extérieur en lien avec les équipes éducatives de prévention. Ce travail porte sur les missions et les périmètres d'intervention des territoires.

Le service de Prévention Spécialisée d'ACOLEA a beaucoup travaillé sur la thématique de l'insertion en 2021, avec la mise en place des **chantiers Cité de l'emploi**, le repérage des « invisibles », les Chantiers Préfecture…

TEMPS FORTS 2021

La mise en place du plan d'amélioration continue de la qualité suite à l'évaluation interne du service a été un temps fort cette année. Le document unique des risques professionnels (DUERP) a aussi été actualisé.

Deux formations espaces de discussion sur la qualité de vie au travail avec Mme Saule, ont également été réalisés durant l'année 2020 et 2021. Ces travaux ont permis la mise en place de 6 items de travail intitulés "Espace de Discussion de Travail".

Une forme de participation du public accompagné (Conseil de Vie Sociale) très réussie a été instauré et, nous a aidé à recueillir les besoins d'accompagnement à Vaulx-en-Velin, dans un cadre convivial.

A noter également la convention PJJ sur trois projets: deux chantiers et un séjour dans le cadre de la justice de proximité, et développé de nouvelles conventions avec les collèges sur nos trois territoires.
Enfin, le service de Prévention Spécialisée a intégré en 2021 ses nouveaux bureaux, sis 70 grande rue de Saint Clair, à Caluire.

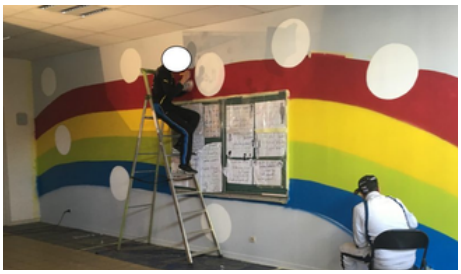

PERSPECTIVES 2022

Il s'agira de l'élaboration et la mise en place du projet Bataillons de la Prévention spécialisée, et dans ce cadre, la création d'une équipe de 8 éducateurs et de 3 médiateurs sur Vaulx-en-Velin, financée par l'Etat.
L'évaluation de la prévention faite par la Métropole sera également achevée en 2022, ce travail devrait permettre la réactualisation des missions de la Prévention Spécialisée et redessiner de nouveaux territoires d'interventions.

A la suite de ce travail nous réécrirons le projet d'établissement du service et nous mettrons aussi en place en 2022 la formation pour le logiciel recueil des données Traject porté par le CNLAPS.

EVOLUTIONS EN 2021

MAISON D'ENFANTS DOCTEUR YVERT

En 2021, l'équipe de la Maison d'Enfants du Docteur Yvert a mené une réflexion concernant les aménagements de l'établissement.
Ayant la volonté d'allier un meilleur cadre d'accueil et de travail, ainsi que le respect des normes d'accessibilité, le projet d'agrandissement retenu permet de repenser et réorganiser les espaces.

Ainsi, une extension de 95m2 permettrait d'accueillir le secrétariat, le bureau de la cheffe de service et un bureau polyvalent. Ce dernier lieu permettrait l'organisation des rencontres famille ainsi qu'un espace de travail pour l'équipe de direction du Pôle et du Territoire.
Cet espace administratif permet de dédier la Maison à l'accueil des enfants et de bénéficier de lieux adaptés pour les temps de travail collectifs.

Les travaux pourraient débuter fin 2022.

CLAIR PRINTEMPS

L'année 2021 a été celle de la réécriture du projet d'établissement. Un moment fédérateur, incontournable.

LA POUPONNIERE

L'année 2021 a vu l'augmentation de la capacité d'accueil de 6 places non pérennes : du 1er juillet 2021 jusqu'au 31 décembre 2021, pour atteindre une capacité totale de 16 places et 2 places supplémentaires d'urgence.

FAU LENTILLY

Un projet de rénovation des locaux, est en cours et devrait voir le jour pour l'année 2022. L'objectif est d'améliorer nettement les conditions d'accueil et de travail.

SAEE BRIGNAIS

Extension du service : 6 places supplémentaires sont ouvertes depuis le 1er janvier 2021. Le service est passé de 24 à 30 places.

AEA

En 2021, ACOLEA a participé à un groupe de travail avec le département du Rhône sur la création de Mesures Uniques Modulables.

TEMPS FORTS 2021

A la suite d'un long travail, signature du 2ème **CPOM** (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) sur la période 2021-2023, intégrant tous les établissements et services ACOLEA du Territoire Rhône.

PERSPECTIVES 2022

AEA: à la suite du travail engagé avec le Département du Rhône, nous envisageons la mise en place d'un nouveau dispositif, à titre expérimental pour 18 mois: celui-ci permet la transformation de 25 mesures simples en mesures uniques modulables.

POUPONNIERE: 2022 devrait permettre la pérennisation des 6 places supplémentaires, impliquant la création d'une nouvelle unité de vie. Cette perspective nécessitera des travaux d'aménagement du site pour permettre l'accueil des 6 berceaux.

MAISON D'ENFANTS LES PIERRES DOREES: du fait de travaux liés à l'extension de la pouponnière, la Maison d'Enfants des Pierres Dorées portera un projet de création d'un pôle administratif. A l'issue de celui-ci, le site de Frontenas aura un pôle administratif, la Maison d'Enfants et la Pouponnière.

MAISON D'ENFANTS DOCTEUR YVERT: 2022 sera l'année de concrétisation des travaux d'agrandissement présentés.

Protection de l'Enfance	Territoire Rhône	Accueil Familial	Pôle Ados	Territoire Métropole Ouest	Territoire Métropole Est	Territoire Métropole Sud	Prévention spécialisée
Nombre de services autorisés	12	1	5	4	4	6	2
Nombre de places autorisées	740	290	199	85	120	121	
Nombre d'ETP total au 31/12	196	149,7	123,82	56,74	88,85	67,99	31,07
Nombre total de personnes accompagnées dans l'année	1243	256	313	117	151	194	
Dont usagers en situation de handicap (reconnaissance MDPH)	437	56	35	19	41	14	
Age moyen des personnes accompagnées au 31/12	11 ans	9,4 ans	16 ans	13 ans	11,8 ans	15,5 ans	
Pourcentage de femmes accompagnées dans l'année	45%	48%	10,2%	36%	41,75%	61,75%	
Pourcentage d'hommes accompagnées dans l'année	55%	52%	89,8%	64%	58,25%	38,25%	
Total des demandes d'admission comptabilisées	732	98	189	163	182	339	
Nombre d'entrées	657	82	132	48	38	86	
Nombre de sorties	510	32	166	37	53	86	
Dont sorties "en rupture"	3	6	0	1		6	
Durée moyenne des accompagnements ayant pris fin dans l'année	1.24 ans	7,5 ans	1 an	2,63 ans	2,2 ans	0,88 ans	
Nombre de bénévoles intervenant sur le pôle	1	nc	0	0	0	2	0
Nombre de chantiers éducatifs réalisés							62
Nombre de Journées réalisées	244 672	85 506	48 699	27 989	38 406	38 396	

BILAN 2021 POUR TERRAMIES : GROUPEMENT associatif crée par ACOLEA, AJD et Le Prado

2021 en BREF...

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

115 jeunes accueillis

108 nouveaux départs

243 jeunes accueillis tout au long de l'année

47 381 journées facturées à la Métropole de Lyon

1300 rendez-vous médicaux

143 chambres réparties dans

65 logements

PERSPECTIVES 2022

- Collaboration active avec les acteurs de la pédopsychiatrie pour mieux soigner les jeunes confiés ;
- Proposition d'ouvrir des lieux de vie pour les jeunes plus complexes ;
- Développer les propositions socioculturelles et sportives à destination des jeunes grâce au recrutement d'une coordinatrice dédiée ;
- Continuer à identifier des ressources utiles aux jeunes à proximité des logements (médiathèques, associations diverses).

Foyer pour adolescent Le Relais
situé à Oullins

Les activités 2021

Petite Enfance

EVOLUTIONS EN 2021

Le 1er avril 2021, a eu lieu la **reprise de la gestion de deux établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)** dans le cadre d'une convention avec la commune de Saint Genis Laval: **"**Les Recollets" (25 places) et "Roule Virou" (27 places).

Nous avons également augmenté la capacité d'accueil de l'EAJE "Les Ptits Gnocs" sur la commune de Pommiers (Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : CCBPD) de 21 à 24 places à partir du 1er septembre 2021.

En août 2021, nous avons pris connaissance de nouveaux décrets et arrêtés modifiant les missions des Relais Assistantes Maternelles (RAM) en Relais Petite Enfance (RPE) et certaines modalités dans le fonctionnement des EAJE:
- Catégorisation des crèches collectives,
- Accueil en surnombre, taux d'encadrement en crèche et durant les sorties,
- Modification de la composition des équipes des EAJE en matière de quotité des temps de travail par corps de métier
- Obligation d'avoir un référent Santé et Accueil Inclusif pour tous les EAJE,
- Administration des médicaments & autres protocoles obligatoires à annexer au règlement de fonctionnement de chaque EAJE

TEMPS FORTS 2021

Cette année 2021 aura été marquée par de nombreux évènements. En conformité aux directives gouvernementales, nous avons été contraints à suspendre l'accueil des enfants dans les crèches et auprès des assistantes maternelles du 2 au 24 avril 2021. Cependant, trois structures ont été réquisitionnées durant cette période pour rester ouvertes afin d'accueillir les enfants dont les parents avaient une activité professionnelle indispensable à la gestion de l'épidémie.

La crèche « Chocolatine » (Lyon 7ème) a été ouverte durant le mois d'août en partenariat avec la Ville de Lyon, afin de proposer une continuité de service aux familles des structures associatives de Lyon. Cette ouverture se fait à tour de rôle, en alternance avec tous les autres partenaires associatifs de la Ville de Lyon.

Les EAJE "la Ribambelle Mornant" (Communauté de Communes du Pays Mornantais) , "Fontaineminois" et "Sathonains" (Est-Saône) restent quant à eux ouverts chaque été.

Cette année 2021 aura été marquée par la reconnaissance du diplôme d'Educateur de Jeunes Enfants (EJE) à un niveau II, entrainant une revalorisation des salaires de tous les EJE, des responsables d'EAJE, des animatrices de RPE, des référentes technique de micro-crèche depuis le 1er septembre 2021.

Des mouvements sur les postes de Responsable EAJE ont été réalisés suite à cela :

Quatre recrutements externes :
"Pom Cannelle" (Lyon 8), "Carpillons" (Lyon 7), "Matin Câlin" (Quincieux), "Graines de Frimousse" (Craponne), "Fifrelous" (Mornant-COPAMO).

Un recrutement par mutation interne à "Fifrelous" (Mornant-COPAMO) d'une Educatrice de Jeune Enfants de terrain jusqu'alors en continuité de direction sur une autre structure.

Une mutation interne de la responsable de "Pom Cannelle/Carpillons" (Lyon) sur l'EAJE "Les Récollets " (Saint Genis Laval).

PERSPECTIVES 2022

EVOLUTIONS-TRANSFORMATIONS ET DÉMÉNAGEMENTS À VENIR

Une augmentation de la capacité d'accueil de l'EAJE "Brin de Malice" (Moiré-CCBPD) aura lieu le 1er septembre 2022 permettant de passer de 25 à 30 places.

Les EAJE vont augmenter leur nombre de jours d'ouverture au 1er septembre 2022 :

- "La Ribambelle" (Chazay d'Azergues-CCBPD) sera dorénavant ouverte durant les périodes de vacances scolaires et n'aura plus que 6 semaines de fermeture par an,

- "L'Enfant Do" (Dommartin) sera ouvert les mercredis et 1 semaine à chaque période de vacances scolaires, sauf durant les vacances de Noël et en Juillet/Août où la structure restera fermée comme habituellement.

Par ailleurs le bureau administratif de Mornant déménage dans de nouveaux locaux mis à disposition par la COPAMO.

EVÈNEMENTS À VENIR

Le renouvellement des Délégations de Service Public (DSP) au 31 Août 2022 :

- A Craponne : Les EAJE "Bib et Bul" & "Graines de Frimousse", le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) "le Temps Mikado" avec intégration dans cette nouvelle DSP d'un nouvel établissement, un Jardin d'Enfants.

- A Quincieux : L'EAJE "Matin Câlin"

- A la CCBPD :
Les EAJE "Val Doré", "Petits Lumotins", "Brin de Malice", "Petits Pataponts", et 2 micro-crèches "Mini Pousse" et "Petits Sarments".

A cela s'ajoute le renouvellement du Marché Public au 31 Décembre 2022 de l'EAJE "L'enfant Do" à Dommartin

Suite au nouveau référentiel de formation et de certification du diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture, la reconnaissance de ce diplôme au niveau baccalauréat entrainera une revalorisation des salaires pour tous ces professionnels au 1er juillet 2022.

CHALLENGES À VENIR

- **Appliquer** les nouvelles normes imposées par les décrets et arrêtés publiés en août 2021 dès le 1er septembre 2022.

- **Gérer** au mieux la pénurie des métiers de la petite enfance en mobilisant les compétences de la chargée de recrutement du PPE.

- **Retrouver** dans tous les établissements, une activité à la hauteur de celle que nous avions avant le début de la pandémie en mars 2020.

Petite Enfance	2020	**2021**
Nombre de Crèches	32	**34**
Nombre de places autorisées	689	**744**
Nombre de Micro crèches	3	**3**
Nombre de places autorisées	28	**28**
Nombre total d'enfants accueillis en crèches et micro crèches	1714	**1810**
Nombre de familles concernées en crèches et micro crèches	1537	**1615**
Nombre de Relais Assistantes Maternelles (RAM)	2	**2**
Nombre total d'enfants accueillis en temps collectifs aux RAM	211	**197**
Nombre de familles accompagnées aux RAM	455	**434**
Nombre de Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)	1	**1**
Nombre d'enfants accueillis durant les permanences	49	**77**
Nombre de familles présentes durant les permanences	48	**60**
Nombre total d'Etablissements	38	**40**
Nombre total de places autorisées hors RAM et LAEP	717	**772**
Nombre total d'enfants accueillis dans l'année sur le secteur	1974	**2084**
Nombre total de salariés au 31/12	308	**322**
Nombre d'ETP total au 31/12	267	**299**
Age moyen des enfants accueillis au 31/12	moins de 36 mois	**moins de 36 mois**
Nombre de nouveaux enfants accueillis en crèches et micro crèches	565	**783**
Nombre de départs d'enfants des crèches et micro crèches	642	**772**
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un compagnon Thérapeutique en crèches et micro crèches	17	**22**
Nombre de bénévoles intervenant sur le pôle	0	**0**

Les activités 2021

Justice des Mineurs

EVOLUTIONS EN 2021

L'année 2021 est marquée par la concrétisation du secteur Justice des Mineurs au niveau du pilotage des Centre Educatif Renforcé (CER) et du Centre Educatif Fermé (CEF) de l'association

Les établissements Justice accueillent des mineurs âgés entre 13 et 18 ans dont le placement et les mesures éducatives pénales sont encadrés par le nouveau code de justice pénale des mineurs (CJPM).

L'équipe de direction a été consolidée par l'arrivée de deux directrices adjointes et le positionnement d'un directeur de secteur au 1er septembre 2021.

Cette évolution vise à réaffirmer les spécificités de la justice des mineurs, à les rendre plus simples, plus lisibles et plus efficientes en encadrant les délais de jugement, et en prenant en compte les victimes.

Projet itinérant du CER au canal du midi

Elle place le mineur au centre de la procédure en assurant, par la continuité de l'intervention du juge des enfants, une meilleure cohérence de son parcours judiciaire et éducatif.

Les adolescents bénéficient d'un accompagnement multidimensionnel individualisé. Le programme éducatif, scolaire, professionnel et thérapeutique a pour but de favoriser la désistance, la construction citoyenne et l'insertion professionnelle. Le projet personnalisé est co-construit avec les services de milieu ouvert de la PJJ et les familles.

TEMPS FORTS 2021

- La DIRPJJ a **validé le projet du secteur et le maillage institutionnel** avec la direction territoriale (DT) et les services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO)

- **La crise sanitaire** a eu un impact significatif sur la gestion des ressources humaines ainsi que sur les modalités d'organisation et de fonctionnement.

- **La redynamisation du partenariat local** a été priorisée afin de réenclencher une démarche d'ouverture vers l'extérieur et de renforcer notre ancrage territorial.

- L'accent a été également mis sur **le projet et l'accompagnement à la sortie** afin de prévenir les ruptures de parcours et de pérenniser le projet scolaire ou professionnel.

FOCUS

Les projets phares de 2021

Prise en charge

- Chantiers éducatifs d'insertion Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (CEF)
- Enregistrement radio (CEF)
- Journée évènement avec rencontre de Carl MEDJANI, joueur de football professionnel (CEF)
- Séjours éducatifs itinérants canal du midi (CER)

Formation

- Intervention de la direction territoriale et du pôle territorial de formation de la PJJ pour former les professionnels aux évolutions du Code de Justice Pénale des Mineurs.

Journée sportive avec l'intervention de Carl MEDJANI

PERSPECTIVES 2022

- Transformation des CER et notamment le passage en file active prévu au 1er septembre 2022.
- Evolutions du projet d'établissement et du pilotage financier présentées aux services de la PJJ.

Le projet de développement du pôle s'articulera autour des axes de travail suivants :

- Optimiser le pilotage stratégique des établissements,
- Redynamiser le projet éducatif et pédagogique suite à la crise sanitaire,
- Développer le réseau partenarial local en faveur de l'insertion professionnelle,
- Poursuivre la formation des professionnels aux spécificités du public et aux modalités de prise en charge,
- Promouvoir les activités et les métiers des établissements Justice,
- Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail,
- Favoriser la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Chantiers éducatifs

Justice des Mineurs	2021
Nombre de services autorisés	3
Nombre de places autorisées	24
Nombre d'ETP total au 31 décembre 2021	50
Nombre total de personnes accompagnées dans l'année	51
Dont usagers en situation de handicap (reconnaissance MDPH)	3
Age moyen des personnes accompagnées au 31/12/21	16.2 ans
Pourcentage de femmes accompagnées dans l'année	0 %
Pourcentage d'hommes accompagnés dans l'année	100 %
Total des demandes d'admission	704
Nombre d'entrées	43
Nombre de sorties	50
Dont sorties "en rupture"	12
Durée moyenne des accompagnements ayant pris fin dans l'année	4.8 mois

Les activités 2021

Habitat et Inclusion

EVOLUTIONS EN 2021

Au cours de l'année, le Secteur a été sollicité sur de nombreux nouveaux projets. Ce développement d'activité s'est concrétisé grâce à la mobilisation de tous les salariés du secteur. Tous ont dû travailler, dans des délais extrêmement contraints pour que naissent ces nouveaux projets, tout en continuant à animer le quotidien des établissements et services, et dans un contexte difficile sur le plan des ressources humaines.

L'année 2021 a permis la concrétisation de partenariats inter-associatifs pour le développement de nouveaux projets, avec notamment:

- **VIF-FIL** pour la création de nouvelles places dédiées aux femmes victimes de violences
- le **GIE La Ville Autrement** pour le projet de Château Gaillard.
- **L'Entreprise des Possibles** et la **CGPME** qui sont venus en appui financier ou en dons de matériels.
- **La Cravate solidaire**, **Sert ta Ville** ou encore **SCI IEJA** ont fait des dons de mobiliers, jouets, fers à repasser.

Autant de soutiens qui ont amélioré la qualité de prise en charge des personnes que nous accompagnons.

En 2021, le secteur Habitat et Inclusion a ainsi développé les projets suivants :

11 NOUVELLES PLACES POUR LES « FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ACCOMPAGNÉES DE LEURS ENFANTS » AU CHRS LA CROISÉE.

Suite au grenelle sur la lutte contre les violences faites aux femmes, la DIHAL a lancé un appel à projet pour la création de nouvelles places dédiées à l'hébergement et l'accompagnement de femmes victimes de violences conjugales, avec leurs enfants.

La Croisée disposait déjà de 4 places fléchées dédiées à ce public, ainsi que 2 places financées pour le logement de mise en sécurité. En 2021, ce sont 11 nouvelles places qui ont été créées, portant à 17 le nombre de places dédiées. A travers ces créations de places se renforce l'identité du CHRS de la Croisée.

Ce projet a été mené en collaboration avec VIF-FIL qui aura pour mission de venir en soutien auprès de l'équipe de la Croisée et interviendra à raison d'une demi-journée par semaine au sein du CHRS en direction des familles sur le volet juridique.

LE DISPOSITIF HOUMA –OUVERTURE DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT À DESTINATION DES JEUNES A DES FEMMES EN MATERNITE

A la suite d'un appel à projet émanant de la DIHAL, nous avons crée un dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence de femmes sortants de maternité au sein du CHRS route de Vienne. Dénommé **HOUMA (Hébergement Orientation Urgence Maternité)**, le projet permet la mise à l'abri, en urgence, de femmes enceintes de plus de 6 mois ou des femmes sortant de la maternité avec leur nourrisson, et sans solution d'hébergement. L'accueil en urgence signifie une admission rapide, dans les 48h après l'orientation de la famille par la MVS.
Nous avons ouvert 20 places (10 mamans et 10 bébés) dès septembre 2021 et sur l'année ce sont 8 familles, soit 16 personnes, qui ont été accueillies. L'accompagnement proposé est de 6 mois, avec une possibilité de renouvellement de 6 mois supplémentaires selon la situation de la famille.

La création d'HOUMA s'inscrit dans un souhait de diversifier les publics accueillis au sein du centre d'hébergement route de Vienne qui accueillait jusqu'alors 48 jeunes. Tout un étage étant dédié à ce nouveau dispositif, 9 jeunes ont déménagé dans des logements à l'extérieur. 39 jeunes sont toujours hébergés dans ce CHRS Route de Vienne.

PORTRAIT

Stacy (prénom modifié) - 24 ans, hébergée dans le dispositif Houma

"Je viens de Paris, je me suis installée à Lyon parce que le papa du bébé est ici. Avant d'arriver au CHRS, j'habitais un peu chez un oncle ou chez des amis.
C'est ma conseillère de la Métropole qui m'a orienté ici. Ensemble, on avait fait les démarches pour les logements sociaux, pour les demandes ADOMA… Puis mon assistante sociale a été contactée, et moi aussi, pour savoir si être hébergée ici au CHRS m'intéressait. J'ai visité le CHRS et au début c'était difficile d'être ici parce que ce n'était pas mon souhait de départ. Je voulais trouver un logement social directement.

Au CHRS, ça se passe bien, l'accueil est sécurisé.
Il y a beaucoup de respect entre nous, que ce soit entre les voisines ou entre nous et les personnes qui travaillent ici. En plus, ici il y a le personnel qui est là pour les démarches et pour nous accompagner pour l'arrivée du bébé. En plus, il y a des temps collectifs avec les autres mamans, ça me permet de les rencontrer et de me présenter aux autres.
Je ne sais pas quand est-ce que je vais avoir le logement social. En tout cas, ce n'est pas pour tout de suite, il y a beaucoup de demandes, même si je suis en urgence ! Je sais que par rapport à d'autres j'ai eu de la chance. "

MONTÉE EN CHARGE À PLEIN DE LOGIS JEUNES - PROJET DE CHÂTEAU GAILLARD

L'année 2021 a permis le développement du service, avec 31 nouvelles entrées en 2021 pour une file active de 69 jeunes.
En novembre 2021, nous avons bénéficié de 18 logements type T1 de 31 m2, sur le site de Château Gaillard à Villeurbanne, site géré par le bailleur Est Métropole Habitat (EMH) dans le cadre du **GIE la Ville Autrement** et occupé temporairement par 4 associations (ALYNEA, Forum Réfugiés, ACOLEA et l'ASVEL).
Le site a vocation à accueillir une occupation hybride, proposant des solutions d'habitats, des activités et des services.

Les jeunes logés sur le site sont locataires comme les autres jeunes de Logis Jeunes dans le cadre de l'intermédiation locative.

En 2021, 15 jeunes ont déjà pu emménager sur le site. Grâce au soutien financier de **l'Entreprise des Possibles**, le bâtiment a été nettoyé et les logements ont tous été équipés de mobilier et d'électroménager. Chaque habitant a également reçu avec grand plaisir un cadeau de fin d'année par la CGPME.

FOCUS

Expérimentation travailleur pair – Dispositif Logis Jeunes

Le souhait de recruter un travailleur pair était présent dans la réponse à l'appel à projet de Logis Jeunes.
Il s'agit également d'une des actions de notre projet associatif.
Il s'agit de personnes qui ont une expérience de vie similaire à celles des personnes avec qui elles travaillent.
En 2021, Logis Jeunes a été accompagné par la « Plateforme de promotion et de développement du travail pair en région AURA » pour ce projet.
Un travailleur pair a été recruté dans l'été sans que son contrait n'ait pu être maintenu.
Nous poursuivrons cette expérience en 2022.

DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL DU REVENU DE SOLIDARITÉ JEUNES (RSJ) - INSTRUCTEURS

Le RSJ est un dispositif expérimental lancé au printemps 2021 par la Métropole de Lyon, pensé comme un SAS vers le droit commun pour les jeunes les plus précaires avec une aide financière associée à un accompagnement pour l'insertion. Le RSJ fonctionne notamment grâce à un réseaux d'instructeurs, dont deux instructeurs à temps plein mobiles sur le territoire Métropolitain porté par ACOLEA.

En septembre avec l'accord de la DIE, nous avons réduit notre intervention à 1 seul instructeur pour mieux s'adapter à la demande réelle dans cette phase de lancement. 57 jeunes ont bénéficié du RSJ après notre instruction contre 200 instructions prévues sur l'année 2021. La cheffe de service de Logis Jeunes coordonne cette expérimentation.

TEMPS FORTS 2021

L'année 2021 a débuté par un travail collectif de l'ensemble des travailleurs sociaux, chefs de service et psychologues autour de l'élaboration d'un Projet de Secteur. Ce travail est venu nourrir et structurer les trois commissions du secteur. Elles se sont réunies tout au long de l'année et ont mis en œuvre des actions concrètes.

A partir d'ateliers, les professionnels ont réfléchi collectivement à la manière de mettre en œuvre ces principes dans nos pratiques sur le terrain. Cela a permis de définir des axes de travail partagés à intégrer dans chaque projet d'établissement.

La **commission culture** a permis la participation de nos bénéficiaires aux ateliers du projet comme à la radio. Ce projet, qui mêle plusieurs disciplines artistiques (écriture, théâtre, éloquence, musique et mise en voix) a abouti à la création de podcast. Elle a aussi développé le projet circuit musée, avec comme fil conducteur la création de jeux théâtraux et de podcast entre chaque sortie.
Des sorties musées ont ainsi été proposées aux personnes accompagnées des 4 services toutes les 6 semaines ainsi que des ateliers de pratique théâtrale et radiophonique animés par un comédien.

La **commission emploi** s'est réunie avec la vocation de faciliter les échanges autour des projets, difficultés rencontrées et bonnes pratiques sur la question de l'emploi. Elle a abouti, du côté des jeunes, à la mise en place de permanences emplois communes à l'espace des Rancy.

La **commission santé** a travaillé de son côté à l'identification des besoins, à la prévention et information (par exemple, réduction des risques concernant la consommation de drogues et sexualité). En 2022 nous envisageons l'organisation d'un temps spécifique sur les vaccins et la contraception, en collaboration avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

SUIVI DE LA DÉMARCHE QUALITÉ : ÉVALUATION INTERNE

Parallèlement à des entretiens menés auprès des personnes hébergées par la MRIE, un travail d'analyse collectif a été engagé de mars à juin sur le fonctionnement des services et de la qualité de nos prestations.

Ce travail a été réalisé à partir du référentiel associatif d'évaluation interne et avec des groupes de travail regroupant l'ensemble de fonctions. Nous avons pu dégager des axes forts et d'amélioration, qui seront déclinés dans les nouveaux projets d'établissement ou de service 2022/2026.

Cette démarche a permis d'identifier les axes à (re)travailler et d'élaborer le « Plan d'Amélioration Continue (PAC) » qui structure les objectifs futurs. Un rétro planning a été mis en place dans cette optique pour chaque établissement ou service.

PARTENARIAT

Entreprise des Possibles

ACOLEA a sollicité en soutien l'Entreprise des Possibles, un collectif d'entreprises engagées avec leurs collaborateurs, aux côtés d'acteurs publics et d'associations pour aider les sans-abri et les plus fragiles. Via de l'apport en ressources humaines, financières et immobilières, ils amplifient l'action des associations sur le terrain. L'Entreprise des Possibles a été particulièrement intéressée par le projet de Château Gaillard et a soutenu à hauteur de 40 000€ cette action, sur le volet agencement, équipement et **embellissement des logements pour les jeunes.**

PERSPECTIVES 2022

En 2022, le service de Logis Jeunes déménagera dans des nouveaux locaux à Lyon 3ème.

Nous nous engagerons également aux côtés du CLAJJ et d'Alynea dans un projet visant à accompagner 300 jeunes vers l'emploi et le logement entre 2022 et 2024 dans le cadre d'un appel à projet européen du programme EASI. Les premiers accompagnements devraient débuter en septembre.

Nous espérons pouvoir enfin initier en 2022 un projet d'humanisation du CHRS de la Croisée rue Maisiat.
Ce projet sur lequel nous travaillons depuis 2018 permettrait d'accueillir davantage et plus dignement les publics, les femmes et les enfants du CHRS.

Le service de la Croisée reprendra le suivi de l'ensemble des places AME en collectif avec des logements diffus à proximité du CHRS. Ce nouveau projet vise à proposer des parcours à ces mères dans l'appropriation de leurs compétences parentales, par une seule équipe, et garantir une meilleure continuité de l'accompagnement.

ORGANISATION DU SECTEUR

En 2022, l'ensemble des établissements et services devra finaliser l'actualisation ou l'écriture des outils de la loi du 02 janvier, projet de service, livret d'accueil et commencer à mettre en œuvre les actions correctives issues de l'évaluation interne et l'intégration des axes stratégiques du projet associatif.

En 2022, nous créons également un poste de Direction Adjointe afin de venir en appui de la Directrice de Secteur, sur la gestion opérationnelle des établissements et des services.

CHALLENGE: AMPLIFIER NOS ACTIONS EXISTANTES

Initié en 2021 par Logis Jeunes, le recrutement de travailleurs pairs aura vocation à se développer sur notre secteur conformément à notre projet associatif. Nous souhaitons également développer et diversifier nos offres d'habitat à destination des jeunes.
L'intégration et la réflexion sur la place des pères est une dimension que nous souhaitons faire progresser notamment à travers les centres parentaux et des lieux de médiation familiales.
Enfin, la participation des personnes accompagnées doit davantage s'accroitre et se structurer au sein de notre secteur et l'année 2022 sera l'occasion d'amplifier nos actions existantes.

Habitat et Inclusion	2021
Nombre de services autorisés	5
Nombre de places autorisées	476
Nombre de mesures financées	200 RSJ
Nombre d'ETP total au 31 décembre 2021	46.22
Nombre total de personnes accompagnées dans l'année	491
Pourcentage d'adultes	63.34 %
Pourcentage d'enfants	36.66
Nombre d'entrées en nombre de personnes	243
Nombre de sorties en nombre de personnes	146
Durée moyenne du séjour CHRS jeunes	18.6 mois
Durée moyenne d'accompagnement Logis Jeunes	17 mois
Durée moyenne du séjour CHRS famille	27.14 mois
Durée moyenne de séjour urgence accueil inconditionnel (47 places)	43.04 mois
Durée moyenne de séjour urgence FVV (chambre d'urgence)	8 jours
Durée moyenne de séjour AME	23.5 mois
Nombre de bénévoles intervenant sur le pôle	0

Le DITEP La Bergerie de ACOLEA AMPH
MEDICO-SOCIAL à Deux-Gônes

Les activités 2021
Centre Ressources

EVOLUTIONS EN 2021

L'année 2021 a permis de consolider la restructuration initiée en 2019 et poursuivie en 2020 autour des axes suivants :

- Développement des compétences et gestion des Ressources Humaines

- Travail de convergence des systèmes d'information et de communication

- Harmonisation des procédures de gestion : Suite à l'ébauche de 2020, un travail commun avec les établissements a permis d'affiner et d'améliorer le référentiel de procédures.

- Mise en place de tableaux de bord et indicateurs de gestion: Ces outils sont à destination du Conseil d'Administration, de la Direction Générale et des Directions d'Etablissement concernent l'activité, les ETP et détail de la masse salariale, le suivi budgétaire, analyse des immobilisations...

- L'analyse du patrimoine immobilier et son adaptation à l'évolution des besoins

Sur cette année le Centre Ressources a également accompagné au plus près les évolutions de l'Association, en fournissant l'expertise et les outils techniques, notamment sur :

- Les restructurations d'établissements qui ont nécessité de nombreuses simulations budgétaires et échanges avec les Autorités de Tarification et de Contrôle.

- Le redécoupage des secteurs d'activité sur la Métropole, qui seront mis en œuvre en 2022.

- L'intégration de deux nouvelles structures Petite Enfance.

- L'apport partiel d'actifs (DITEP) à l'association ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL : montage administratif et juridique, consultations des IRP, préparation du transfert des salariés au 1er janvier 2022, traitement comptable rétroactif au 1er janvier 2021.

Le **dossier de renouvellement d'autorisation du Siège** pour la période 2021–2025 a été constitué sur demande des Autorités de Tarification et de Contrôle, en intégrant les moyens humains en comptabilité, paie et RH portés jusqu'à présent par les établissements relevant de la loi 2002-2 (hors Petite Enfance). L'objectif de cette nouvelle présentation est d'avoir une vision globale du coût des fonctions support et d'en assurer une répartition plus équitable entre les différents établissements. Le projet intègre également la création de 3 ETP supplémentaires (juriste social, secrétariat RH et gestionnaire achats). Le dossier a été déposé en février 2021 et un avis favorable a été émis par la Métropole lors de la réunion de restitution en octobre 2021.

Un audit interne du fonctionnement du Centre Ressources diligenté à partir de novembre 2020 a abouti en février 2021 à l'élaboration d'un **Plan d'Amélioration Continue de la Qualité**, autour des objectifs suivants :

- Développer l'identité du Centre Ressources
- Développer la transversalité entre les services
- Adapter en continu le fonctionnement du Centre Ressources au périmètre ACOLEA et à l'évolution du cadre réglementaire
- Garantir la qualité du service
-Développer de nouvelles compétences et de nouvelles missions au service des salariés et des usagers.

La mise en œuvre de ce plan d'action a été ralentie par la persistance de la crise sanitaire, par un nombre d'absences et de départs de salariés supérieur aux années précédentes ainsi que par des difficultés accrues à recruter sur nos métiers dans le cadre de la CCN66.

Afin de dynamiser cette démarche, nous avons choisi de faire appel à un accompagnement de **Carrefour des Compétences** ciblé sur la fluidification des relations entre les services du Centre Ressources et avec les établissements, grâce à l'élaboration d'outils pratiques (cartographie des process, fiches de fonction, grilles d'interaction, outils de résolution de problèmes…).
Cet accompagnement initié en décembre 2021 se poursuivra sur le 1er semestre 2022.

OBJECTIFS 2022

- Finalisation des procédures transversales (notamment sur les mouvements de salariés)

- Systématisation des suivis budgétaires et implication des Directions d'Etablissement dans l'analyse des écarts et la proposition d'actions correctrices.

- Ecriture du Schéma Directeur Informatique en vue de redimensionner le Service Informatique interne et le recours aux prestataires extérieurs, et d'assurer le renouvellement des matériels et réseaux Cet objectif annoncé pour 2021 n'a pu être atteint faute de ressources internes, il est donc reconduit en s'appuyant sur des prestataires extérieurs

- Déploiement d'un outil de dématérialisation des factures

- Généralisation de l'utilisation du logiciel de gestion du temps de travail

- Mise en œuvre des orientations stratégiques d'ACOLEA, et plus particulièrement application d'une démarche de RSE à la gestion des ressources humaines et à la gestion économique et patrimoniale

FOCUS

Le Service Informatique

L'équipe informatique a été renforcée avec l'arrivée d'un nouveau technicien informatique

Projets et réalisations 2021 :

- Mise en place des outils appropriés pour supporter la démocratisation du télétravail
- Déploiement d'un outil interne de gestion d'incidents afin d'assurer un meilleur suivi des demandes de support ou des projets en cours
- Réorganisation du processus de mise à jour des ordinateurs du Centre de Ressources et des établissements
- Remise à niveau des postes de travails pour répondre aux exigences des applications modernes (OneDrive, Teams…)
- Etude avant déploiement de la solution métier CEGI CLOUD
- Gestion du projet de restructuration des réseaux de télécommunications
- Accompagnement au quotidien des utilisateurs sur les outils informatiques mis à disposition
- Préparation de l'intégration des établissements ex-AMPH dans le système informatique ACOLEA
- Installation de plus de 100 ordinateurs, mise à jour des serveurs en production
- Travail en collaboration avec le prestataire de service Widip afin de garantir l'accès aux ressources informatique à l'ensemble des salariés
- Renouvellement et déploiement des matériels d'impression au sein des établissements ACOLEA.

FOCUS

Gestion du Patrimoine

A fin Décembre 2021, ACOLEA est locataire de 258 logements et/ou bureaux représentant une surface de 27 400 m² ; ACOLEA est propriétaire de 56 biens immobiliers représentant une surface de 50 630 m².

La Commission Patrimoine s'est réunie 7 fois sur l'année 2021. Les membres de la commission ont visité 3 sites : l'immeuble grande rue de St Clair à Caluire, la maison d'enfants Balmont à Neuville sur Saône et Clair Printemps à Riverie.

En plus des chantiers de rénovation précédemment cités, des projets de réhabilitation ont été mis en route en collaboration avec les directeurs de sites et/ou des architectes, les mairies : CEPAJ, CHRS La Croisée, maison d'enfants Docteur Yvert, FAU Lentilly.
Ces projets se poursuivent sur l'année 2022.

Mise en accessibilité

Les travaux de mise en accessibilité de la Maison d'Enfants Clair Printemps se sont déroulés sur le 2ème semestre 2021. Les autres chantiers vont démarrer en 2022.

Administration générale / Achats centralisés

Nous avons embauché un alternant sur un contrat d'un an à compter de septembre 2021.
Les missions principales ont porté sur :
- un travail de récupération auprès des fournisseurs des contrats en cours,
- la créations de 2 outils de pilotage des achats et des contrats,
- la création d'outils de gestion d'Appel d'Offres.

Gestion de la crise sanitaire et matériel de protection COVID 19
Depuis mars 2020, le service est toujours fortement sollicité pour la recherche de matériel de protection et le recueil des besoins et la distribution.

Photocopieurs
Un contrat de location de photocopieurs a été signé avec un déploiement sur 11 crèches en fin d'année 2021. Un travail collaboratif s'est déroulé avec le service informatique et le prestataire afin de mener à bien le déploiement.

Téléphonie mobile
La flotte de téléphonie mobile s'est développée fortement en 2021 suite aux différentes ouvertures de sites et de services. La flotte est composée d'environ 410 lignes.

Véhicules
En septembre 2021 : la flotte ACOLEA est composée de 261 véhicules.

Energie
ACOLEA a signé un contrat unique (pour 193 sites) pour la fourniture d'électricité à compter du 1er Décembre 2021, sur une durée de 13 mois dans un contexte de marché en très forte hausse. Concernant la fourniture de gaz, ACOLEA a deux contrats qui ont été négocié durant l'année 2021, chez 2 fournisseurs.

LOIS ET OBLIGATIONS

Bilan gaz à effet de serre

Le bilan a été rédigé avec les données 2020.
Les émissions d'ACOLEA correspondent à 7 756 000 kms parcourus dans une voiture moyenne, soit 194 la circonférence de la Terre.

Un plan d'action est proposé sur les véhicules routiers, sur les bâtiments avec audits énergétiques à venir dans le cadre du Décret Tertiaire avec identification de priorités dans les années à venir.

Décret tertiaire

L'obligation réglementaire vise la réduction des consommations énergétiques. Nous souhaitons nous engager pour 17 établissements sur une mission d'accompagnement au déploiement de la stratégie patrimoniale de l'association afin de :
- Réduire les coûts d'investissements pour la rénovation, les coûts de fonctionnement (exploitation, maintenance et consommations de fluide),
- Maintenir et/ou d'améliorer le confort des occupants,
- Diminuer les consommations énergétiques et améliorer la performance énergétique des bâtiments,
- Contribuer à l'échelle de l'association à la lutte contre le réchauffement climatique,

Loi Egalim

Loi Mobilité

Les entreprises devront s'acquitter de la publication d'un rapport annuel précisant le pourcentage de véhicules propres dans leur flotte.
Dans le cadre de la Zone à Faible Emission, la Métropole de Lyon prévoit, en 2022, d'étendre l'interdiction de circulation et de stationnement à tous les véhicules classés Crit'air 5. Puis en 2026 à l'ensemble des véhicules classés Crit'air 4, 3 et 2, soit l'ensemble des véhicules diesel.
Dans les budgets prévisionnels 2022, ACOLEA a proposé le renouvellement de véhicules notamment urbain par des véhicules électriques. Le service Achat a réalisé une étude chiffrée comparatives auprès de différents constructeurs.

Les Cerisiers
Accueil d'Urgence pour les 14-17 ans

RAPPORT DU TRESORIER

L'année 2021 a été marquée par un changement de périmètre lié à l'apport partiel d'actifs de l'Association ACOLEA à l'Association ACOLEA AMPH MS (anciennement dénommée AMPH) de son secteur médico-social constitué des 3 DITEP La Bergerie, Les Eaux Vives et La Pavière, avec effet rétroactif au 1er janvier 2021.

La totalité de l'actif et du passif des 3 DITEP correspondant aux comptes 2020, soit 3 425 656 € (situation nette de 2 434 599 €), a été transféré à ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL. Ce changement de périmètre n'a pas d'impact sur le résultat 2021 d'ACOLEA mais doit être pris en compte dans la lecture des états financiers (comparatif 2020)

L'activité des établissements a été encore affectée par la crise sanitaire, soit directement au niveau de la présence des usagers (notamment dans le secteur Petite Enfance avec des fermetures de crèches et beaucoup d'absences d'enfants) mais également dans le fonctionnement des établissements du fait de l'absence des personnels malades et des besoins de renforts nécessaires pour assurer le suivi des jeunes (en isolement ou suite à de fermetures de classes)

Cet exercice a également connu quelques augmentations d'activité :
- Fonctionnement en année pleine du Service d'AEA
- Fonctionnement en année pleine de l'Accueil d'Urgence de Depagneux
- Reprise en gestion de 2 nouvelles crèches situées à Saint-Genis-Laval

COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation s'élèvent à 67 121 910 €, en hausse de 294 491 € et de 5 780 010 € à périmètre constant (hors secteur Médico-Social) par rapport à 2020, essentiellement du fait de l'effet année pleine sur l'AEA et l'Accueil d'Urgence du Rhône et de la reprise des 2 nouvelles crèches. Cette hausse est néanmoins à relativiser car l'année 2020 avait connu une forte baisse due à la crise sanitaire.
Les principaux financeurs de l'exploitation sont la Métropole (51%), le Département du Rhône (18%), la CAF (7%), les communes et communautés de communes (6%) et la PJJ (6%).
Le compte de résultat consolidé de l'exercice 2021 présente **un déficit comptable de 638 365 €.**

Le résultat de la gestion libre de l'Association est un excédent de 10 774 €.

Le résultat administratif des établissements (résultat comptable retraité des reprises de résultats 2019 par les financeurs) est un déficit de 441 094 € qui reflète la réalité des opérations de l'année, très différente selon les secteurs d'activité :

- Le secteur de la **Protection de l'Enfance** est quasiment à l'équilibre (-10 872 €) malgré une sous-activité structurelle sur certains établissements (notamment Accueil Familial et SLEADO, du fait de la pénurie d'assistants familiaux, et CEPAJ, du fait de l'évolution des publics accueillis), grâce notamment à une renégociation des taux d'occupation avec le financeur (Accueil Familial, CEPAJ).

- Le secteur **Justice des Mineurs** est déficitaire (-167 492 €) en lien avec l'insuffisance de l'effectif autorisé sur le CEF. Il est à noter qu'un accord a été trouvé avec la PJJ permettant d'équilibrer les résultats des CER.

- Le secteur de **l'Inclusion Sociale** est en excédent (266 234 €) du fait de postes non pourvus sur une partie de l'exercice

- Le secteur **Petite Enfance** est déficitaire (-488 474 €), encore très impacté par la crise sanitaire

- Le **Centre Ressources** présente une perte (-40 492 €) en partie due au coût de remplacement des personnels absents (recours à l'intérim)

BILAN

A L'ACTIF

L' ACTIF NET IMMOBILISE est stable.
Il est à noter un taux de vétusté important (70%) reflétant la difficulté à obtenir les financements nécessaires pour renouveler nos immobilisations.

LE REALISABLE ET LE DISPONIBLE

Le poste **Clients** est en très forte diminution par rapport à 2020, néanmoins le montant 2020 était anormalement élevé en raison de retards de paiement sur la facturation de novembre et d'une facturation très importante en décembre sur le CEPAJ.

Les postes **Disponibilités** et **Valeurs mobilières de placement** sont en hausse par rapport à 2020, en lien notamment avec la diminution des créances clients
La trésorerie globale s'élève ainsi à 4 888 101€, elle reste insuffisante à moins d'un mois de charges d'exploitation décaissables.
Il ne s'agit néanmoins que d'une vision instantanée au 31 décembre.

Il est à noter également que des lignes court terme nous sont consenties par nos partenaires financiers à hauteur de 3 500 000 €.

AU PASSIF

Les **FONDS PROPRES** sont en diminution et s'établissent à 18 636 422 € en lien avec l'apport partiel d'actifs à ACOLEA AMPH MS (-2 061 207 €) et avec le résultat déficitaire de l'exercice.
Notons la variation liée au résultat de l'exercice est soumise à la procédure d'examen des Comptes Administratifs, et qu'il existe par ailleurs une tendance de fond à la dégradation des fonds propres liée aux dépenses refusées par les Autorités de Tarification et de Contrôle. Il s'agit presque en totalité de charges de personnel et plus particulièrement des coûts de remplacement des salariés absents pour maladie ou accident du travail, qui ne sont pas prévus dans les budgets. Le montant de ces dépenses refusées pour la période 2010 à 2019 s'élève à 3 646 955 €, cela représente en moyenne 0.5% des produits d'exploitation.

L'augmentation des **EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT** correspond à la souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 1 000 000 €, partiellement atténuée par l'annuité de remboursement des emprunts en cours. L'endettement de 3 747 932 € reste très modéré à 20 % des fonds propres.

L'augmentation des **DETTES FINANCIERES DIVERSES** est due à une avance de trésorerie consentie par ACOLEA AMPH MS suite à l'apport partiel d'actifs.

Le poste **FOURNISSEURS** est en augmentation en lien avec l'augmentation des achats et charges externes liée à une activité en redressement par rapport à 2020 et à la hausse de certains postes de dépenses (énergie et intérim notamment)

CONCLUSION

On constate un redressement des résultats 2021 par rapport à 2020, en raison d'un moindre impact de la crise sanitaire et du travail de fond mené sur les projets de restructuration et/ou d'évolution de certains établissements (notamment Accueil Familial, CEPAJ et CER), en concertation avec les Autorités de Tarification et de Contrôle, qui a permis un retour à l'équilibre.

Néanmoins ce travail doit se poursuivre car des problèmes structurels subsistent sur certains établissements en lien avec les difficultés de recrutement et/ou l'évolution des publics et des modes d'accompagnement (notamment sur SLEADO et St Michel). Le secteur Petite Enfance, soumis à des évolutions réglementaires en matière de rémunérations et à une forte pression concurrentielle, doit également retrouver son équilibre.
2022 restera encore une année de transition.

BILAN

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

ACTIF DETAILLE

Libellé	Montant brut 31/12/2021	Amort. et prov. 31/12/2021	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	**729 111**	**-639 753**	**89 358**	**144 248**
Frais d'établissement	259 081	-250 212	8 869	17 129
Autres immobilisations incorporelles	470 030	-389 541	80 489	127 119
Donations temporaires d'usufruit				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes en cours				
Immobilisations corporelles	**48 563 177**	**-33 186 924**	**15 376 253**	**15 610 267**
Terrains	1 229 604	-228 474	1 001 130	907 991
Constructions	27 379 460	-18 513 764	8 865 696	9 030 651
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 225 638	-3 352 489	873 149	919 398
Autres immobilisations corporelles	15 414 159	-11 092 197	4 321 961	4 542 677
Immobilisations corporelles en cours	313 392		313 392	209 025
Avances et acomptes en cours	925		925	526
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	**10 027 273**	**-351 984**	**9 675 289**	**9 427 419**
Participations et Créances rattachées	9 289 323	-351 984	8 937 339	8 617 487
Autres titres immobilisés	408 450		408 450	508 450
Prêts				1 908
Autres	329 499		329 499	299 573
Total I	**59 319 561**	**-34 178 661**	**25 140 900**	**25 181 934**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	**90 766**		**90 766**	**89 720**
Créances (1)	**8 989 296**	**-263 714**	**8 725 582**	**11 496 606**
Créances clients, usagers et comptes rattachés (2)	7 503 230	-95 208	7 408 022	10 674 259
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 486 066	-168 506	1 317 561	822 347
Valeurs mobilières de placement	**893 551**		**893 551**	**893 497**
Instruments de trésorerie				
Disponibilités (3)	**3 994 550**		**3 994 550**	**3 135 783**
Charges constatées d'avance	**148 315**		**148 315**	**163 725**
Total II	**14 116 478**	**-263 714**	**13 852 765**	**15 779 331**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**73 436 039**	**-34 442 375**	**38 993 665**	**40 961 265**

(1) Dont à moins d'un an : 8 642 932 € Dont à plus d'un an : 82 651 €
(2) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.
(3) Changement de présentation à partir de 2020 avec prise en compte des soldes fusionnés bancaires et non plus des soldes bancaires individuels

BILAN

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

PASSIF DETAILLE

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	**6 340 786**	**7 226 941**
Fonds propres statutaires	6 340 786	7 226 941
Dont Fonds propres statutaires des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	*2 445 311*	*2 445 311*
Dont Fonds propres statutaires des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*3 895 475*	*4 781 630*
Dont Fonds propres statutaires des autres activités		
Fonds propres complémentaires		
Dont Fonds propres complémentaires des activités sociales et médico-sociales en gestion libre		
Dont Fonds propres complémentaires des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Dont Fonds propres complémentaires des autres activités		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	**7 690 729**	**7 477 878**
Réserves statutaires ou contractuelles - Gestion contrôlée	4 322 434	4 109 583
Réserves pour projet de l'entité - Gestion libre	3 368 295	3 368 295
Report à nouveau	**1 002 140**	**4 159 073**
Excédent ou déficit de l'exercice	**-638 365**	**-1 845 980**
Dont Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	10 774	38 735
Dont Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-214 387	-1 791 464
Dont Excédent/Déficit de l'exercice des autres activités	-434 752	-93 252
SITUATION NETTE TOTALE (sous total)	***14 395 290***	***17 017 912***
Fonds propres consomptibles	**4 241 132**	**4 591 557**
Subventions d'investissement	1 869 058	2 126 902
Provisions réglementées	2 372 074	2 464 655
Total I	**18 636 422**	**21 609 468**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	391 768	937 871
Total II	**391 768**	**937 871**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	**826 256**	**1 147 086**
Provisions pour charges	**13 500**	**437 982**
Total III	**839 756**	**1 585 068**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (3)	**3 757 432**	**3 236 782**
Emprunts et dettes financières diverses	**4 141 543**	**2 235 606**
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (2)	**1 832 016**	**1 484 183**
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	**7 946 647**	**8 072 870**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**460 877**	**327 839**
Autres dettes	**825 821**	**1 388 250**
Instruments de tresorerie		
Produits constatés d'avance	**161 383**	**83 328**
Total IV	**19 125 719**	**16 828 858**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**38 993 665**	**40 961 265**

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 238 €

(2) Dont à plus d'un an : ..... Dont à moins d'un an : 1 832 016 €

(3) Changement de présentation à partir de 2020 avec prise en compte des soldes fusionnés bancaires et non plus des soldes bancaires individuels

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Production stockée		
Production immobilisée		
Ventes de biens et services	**7 939 961,29**	**6 429 866,28**
Ventes de biens	15 481,91	30 445,34
dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	15 481,91	30 445,34
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	7 924 479,38	6 399 420,94
dont parrainages		
dont ventes de prestations de service des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	248 754,34	242 689,98
dont ventes de prestations de service des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	476 547,14	345 675,67
dont ventes de prestations de service des autres activités	7 199 177,90	5 811 055,29
Produits de tiers financeurs	**58 277 397,38**	**59 825 675,44**
Concours publics et subventions d'exploitation	58 271 505,21	59 830 555,44
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	54 013 501,81	55 988 369,78
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	389 157,98	412 395,49
dont concours publics et subventions d'exploitation des autres activités	3 868 845,42	3 429 790,17
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	5 892,17	-4 880,00
Dons manuels	5 892,17	-4 880,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	**309 386,61**	**436 350,47**
Utilisations des fonds dédiés	**357 711,32**	**72 323,34**
Autres produits	**237 453,03**	**63 202,99**
Total I	**67 121 909,63**	**66 827 418,52**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	**257 736,28**	**316 562,12**
Variation de stock	-1 046,16	-35 206,09
Autres achats et charges externes	**14 342 026,61**	**14 682 409,59**
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	**4 146 835,00**	**4 054 707,63**
Salaires et traitements	**34 126 104,67**	**34 471 267,36**
Charges sociales	**12 944 615,63**	**12 634 516,80**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**2 176 857,73**	**2 275 343,93**
Dotations aux provisions	**42 412,00**	**63 968,02**
Reports en fonds dédiés	**114 000,00**	**51 320,00**
Autres charges	**451 975,29**	**444 611,60**
Total II	**68 601 517,05**	**68 959 500,96**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**-1 479 607,42**	**-2 132 082,44**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	**0,10**	**3 588,75**
Autres intérêts et produits assimilés	**1 224,80**	**1 435,07**
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	**53,74**	**7 495,86**
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		**58,09**
Total III	**1 278,64**	**12 577,77**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		**53,74**
Intérêts et charges assimilées	**81 803,51**	**95 543,06**
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		**23 225,99**
Total IV	**81 803,51**	**118 822,79**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**-80 524,87**	**-106 245,02**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**-1 560 132,29**	**-2 238 327,46**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		**611 115,90**
Sur opérations en capital	**818 803,37**	**444 465,12**
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	**860 177,06**	**18 447,92**
Total V	**1 678 980,43**	**1 074 028,94**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	**1 195,00**	**3 952,79**
Sur opérations en capital	**533 733,28**	**251 210,00**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	**218 573,08**	**422 821,07**
Total VI	**753 501,36**	**677 983,86**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**925 479,07**	**396 045,08**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**3 712,00**	**3 698,00**
Total des produits (I + III + V + IX)	**68 802 168,70**	**67 914 025,23**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**69 440 533,92**	**69 760 005,61**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-638 365,22**	**-1 845 980,38**

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020
Dont Excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée	-214 387,34	-1 791 463,79
Dont Excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales en gestion libre	10 774,23	38 735,23
Dont Excédent ou déficit des autres activités	-434 752,11	-93 251,82
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 836,00	69 670,00
Prestations en nature	660 489,40	590 440,38
Bénévolat		11 490,00
TOTAL	**664 325,40**	**671 600,38**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	78 142,76	120 258,84
Mises à disposition gratuite de biens	571 551,63	518 853,77
Prestations en nature		50,00
Personnel bénévole	14 631,01	32 437,77
TOTAL	**664 325,40**	**671 600,38**

RAPPORT ANNUEL 2021

ACOLEA-AMPH MEDICO-SOCIAL

RAPPORT MORAL

ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL est né de la volonté des conseils d'administration d'ACOLEA et de l'AMPH de lier les deux projets pour créer une nouvelle entité juridique. Nous partagions les mêmes valeurs: primauté de la personne accueillie, de sa famille, et de ceux qui l'accompagnent. Et nous avons fait le choix judicieux d'unir nos forces et nos savoir-faire pour mieux Accompagner.

Ceci a été possible à la suite des deux années de mandat de gestion, porté par les différents présidents, puis piloté avec succès par Thierry Hervé, aujourd'hui Directeur Général Délégué.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision qui nous permet d'être un acteur fort et incontournable du secteur médico-social, et d'inventer un nouveau mode de gouvernance et dirigeance associative.
C'est notre originalité et notre force d'innovation qui nous permet, par le biais de l'apport partiel d'actifs D'ACOLEA à ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL, de mettre en œuvre de manière concrète et opérationnelle ce qui constitue l'axe 1 des orientations stratégiques de ACOLEA:

« Une entité avec une gestion opérationnelle autonome, s'inscrivant sous le contrôle de l'association mère, et dans ce qui sera la future Fondation ACOLEA et son réseau d'entités juridiques ».

La gouvernance est aujourd'hui composée des deux associations originelles, sous contrôle du conseil d'administration ACOLEA. La dirigeance, quant à elle, est assurée par une Direction Générale (assurée par Anna Sauri Lopez, Directrice Générale ACOLEA) et d'une Direction Générale Deleguée, assurée par Thierry Hervé. C'est en duo qu'a été construit concrètement ce nouveau fonctionnement.

L'objectif reste maintenant de trouver la bonne articulation entre l'association mère et l'association fille afin de :

- Conserver et sublimer les spécificités d'ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL
- Favoriser l'émergence de projets et pratiques toujours au bénéfice de notre mission
- Participer pleinement à l'épanouissement de nos professionnels

Pour cela, il convient nécessairement de passer par la définition des lignes directrices et des niveaux de délégation et de responsabilité entre les différentes niveaux de dirigeance.

Nous pouvons par ailleurs compter sur un CODIR ÉLARGI impliqué et fort en compétences, qui est en construction pour définir les dynamiques internes, mais aussi pour s'approprier et participer à la construction de celles d'ACOLEA.

Les bases sont posées.
Les projets sont nombreux et toujours dans l'intérêt des personnes porteuses de handicap et de leurs familles. Nous pouvons donc continuer à écrire cette nouvelle page de l'histoire de notre association avec enthousiasme et confiance.

Ces succès, nous les devons à tous ceux qui ont été engagés dans ce processus et qu'il convient de remercier :

- Les administrateurs, en particulier notre présidente d'honneur, Mme Clere

- L'équipe des cadres qui font vivre l'association au quotidien, et qui accompagnent les équipes pour trouver les meilleures réponses aux besoins des enfants et adultes suivis

- L'ensemble des professionnels pour leur engagement quotidien, notamment dans cette période 2021, encore marquée par la COVID

- Nos financeurs qui nous accompagnent dans le développement et amélioration de nos dispositifs : Métropole, Département et ARS.

Guy LABOPIN
Président

Anna SAURI LOPEZ
Directrice Générale

LES ACTIVITES 2021

EVOLUTIONS EN 2021

L'année 2021 a été marquée par la prolongation du mandat de gestion exercé depuis janvier 2020.
Compte tenu d'un bilan positif, les Conseils d'Administration d'ACOLEA et de l'AMPH ont décidé de renouveler le mandat de gestion liant les deux associations afin de préparer un rapprochement au 1er janvier 2022.
L'année 2021 a donc été l'occasion de penser ce rapprochement en utilisant les enseignements du mandat de gestion mais aussi ceux de la fusion entre la SLEA et ACOLADE.

Au regard de ces expériences, ce rapprochement initialement pensé sous la forme d'une fusion-absorption a finalement abouti à la création d'une association dédiée : **ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL.**

En effet, il est apparu opportun de rattacher l'activité médico-sociale à une structure juridique autonome, sous contrôle d'ACOLEA, de manière à favoriser une identification forte de ce secteur.

Le 24 décembre 2021, l'ARS a confirmé le transfert des agréments des établissements médico-sociaux d'ACOLEA vers l'AMPH. Par conséquent, au 1er janvier 2022, le mandat de gestion exercé depuis janvier 2020 par ACOLEA a laissé place à une nouvelle organisation.

A cette date, l'AMPH a pris la dénomination
« **ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL**» avec pour Président Monsieur Guy LABOPIN succédant à Madame Denise CLERE qui poursuivra son action au sein de la nouvelle association en tant que Présidente d'honneur.

CONTEXTE SANITAIRE

Après l'arrivée de la pandémie en 2020, l'année 2021 a été l'année des variants, des vaccins et de l'adaptation permanente de notre fonctionnement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Malgré une pression constante, nos équipes ont une nouvelle fois montré leur engagement. En 2021, comme en 2020, nous avons pu assurer la continuité de notre accompagnement même si nous avons parfois dû adapter notre accueil.

Le secteur adulte nous inquiétait particulièrement mais nous n'avons enregistré que trois hospitalisations temporaires liées à la Covid et heureusement pas eu à déplorer de décès liés directement à la maladie. Toutefois nous restons très mobilisés par rapport aux effets indirects que cette pandémie a généré pour les adultes mais aussi pour les enfants.

L'obligation vaccinale imposée à notre secteur a bien sûr provoqué des débats. Néanmoins le nombre de suspensions liées au refus de la vaccination a été très réduit
(moins de 5 sur l'ensemble du secteur médico-social).

TEMPS FORTS 2021

Même si le rapprochement entre les deux associations et le contexte sanitaire ont marqué l'année 2021, l'activité et l'évolution de celle-ci n'a pas été négligée pour autant.

En 2021 nous avons ouvert :
- Le **foyer de vie du pays Mornantais** (12 places),
- Un nouveau site pour le **domicile collectif de Givors** avec une extension de 4 places,
- Un nouveau site pour le **SAVS de Givors**,
- Une **unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec autisme** (UEMA) à Grigny (7 places),
- Une extension de 8 places pour le **SESSAD TSA des Eaux-Vives**,
- Une extension de 10 places pour le **PCPE des Eaux-Vives**.

En plus de ces ouvertures, nous avons continué le développement de l'équipe mobile d'appui à la scolarisation de Belleville (EMAS) qui a été ouverte en septembre 2020. Par ailleurs nous avons obtenu une nouvelle autorisation pour un domicile collectif renforcé basé à Saint Genis les Ollières et un Café Ludique basé à Tassin qui seront opérationnels courant 2022.

Enfin, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos axes directeurs à travers l'évolution de l'ensemble des projets d'établissement.
Il s'agit de :
- Diversifier nos réponses afin de proposer des solutions variées et adaptées aux problématiques des personnes accompagnées,
- Développer une logique de parcours et une dynamique inclusive amenant à favoriser autant que possible des réponses ambulatoires et de proximité,
- Partir de la demande des usagers ou de celle de leurs parents.

Dans ce cadre, l'année 2021 nous a permis de finaliser la mise en œuvre des dispositifs ITEP, de lancer un travail de réflexion avec l'équipe de l'IMPro sur le passage en dispositif IME et de poursuivre les réflexions sur les évolutions des pôles Bel-Air et Arc qui devraient conduire au développement d'un fonctionnement basé sur des plateformes de services.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 va être consacrée à la mise en fonctionnement de la nouvelle association: **ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL.**

Nous allons mettre en œuvre mais aussi inventer une nouvelle articulation.
D'un point de vue opérationnel, nous devons agir sur des questions techniques relatives aux outils de paye et comptabilité, formaliser l'ensemble des procédures, harmoniser nos pratiques RH, …

LES CPOM

Nous allons négocier nos CPOM avec nos trois financeurs : ARS, Métropole de Lyon et Département du Rhône.

Ce travail va être l'occasion de définir les objectifs et les moyens pour une durée de trois ans pour le Département et la Métropole et de 5 ans pour l'ARS. Il faut noter que le CPOM ARS va changer de périmètre puisqu'il va pour la première fois rassembler les DITEP, l'IMPro Denise Clère et la partie ARS du foyer d'accueil médicalisé de Bel-Air.
L'enjeu est de proposer, pour les cinq prochaines années, de nouvelles prestations dans le cadre d'une cohérence globale entre tous les établissements et services.

FINALISATION DES NOMBREUX PROJETS EN COURS :

- L'ouverture du **domicile collectif de Saint Genis les Ollières**
- L'ouverture du **café ludique de Tassin**
- Le lancement de gros travaux de rénovation sur le **foyer d'hébergement de l'Arc**
- L'implantation d'une unité du **DITEP des Eaux-Vives** à proximité de Brignais
- La création d'un **SESSAD TSA** à la Bergerie
- L'ouverture d'une **unité d'enseignement externalisée pour l'IMPro**
- La transformation de l'**IMPro Denise Clère** en dispositif **IME** (DIME)
- La restructuration du **foyer de l'ARC:** il doit permettre de proposer aux résidents des chambres plus confortables dans un cadre collectif mais aussi des studios, des T2 ou des T3 sur la commune de Mornant.
- Le développement de nos **équipes mobiles** dans le cadre de la communauté 360.

ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL	2021
Nombre d'établissements, services et dispositifs autorisés	19
Nombre de places autorisées	506
Nombre d'ETP total au 31 décembre 2021	248
Nombre de professionnels	275
Budget Global	16 364 000 €

RAPPORT FINANCIER ET TRESORIER

Le rapprochement engagé courant 2019 avec la SLEA devenue ACOLEA, s'est concrétisé par la signature d'un mandat de gestion qui a débuté le 1er janvier 2020, pour une durée d'un an renouvelable. Ce mandat de gestion a été renouvelé pour l'année 2021, ce qui a permis de finaliser le rapprochement avec la signature d'un Apport Partiel d'Actif entre les deux Associations rétroactivement au 1er janvier 2021.

Cet apport partiel d'actif a permis l'intégration de trois établissements dans le périmètre de l'Association (DITEP Les Eaux Vives, DITEP La Pavière et DITEP La Bergerie).

Les nouveaux statuts de l'Association ont été mis à jour le 19 octobre 2021 et la dénomination a été modifiée pour devenir **ACOLEA AMPH – MEDICO-SOCIAL**.

L'Association a signé en 2019 une convention avec l'EHPAD public de Mornant pour la création d'un Foyer de Vie pour personnes handicapées vieillissantes d'une capacité de 12 places. Ce projet est opérationnel depuis le début de l'année 2021, avec l'accueil de 7 résidents du Foyer de l'Arc qui ont pu intégrer cette nouvelle structure, le Foyer de Vie du pays Mornantais.

Les travaux de construction du bâtiment permettant le regroupement du SAVS et du Domicile Collectif démarré en 2019, se sont poursuivis en 2020, en prenant du retard consécutif à la pandémie de COVID-19 et du confinement qui en a découlé. La livraison prévue initialement en septembre 2020 a donc été décalée au début de l'année 2021. Les usagers ont intégré les nouveaux locaux au 1er trimestre 2021.

A compter du 1er janvier 2021, la maison de Soucieu qui accueille des usagers du service d'accueil de jour de la Ferme de Verchery, n'est plus rattachée au Foyer de Vie Bel Air. Cette structure est devenue un nouvel établissement de l'Association.

Un nouveau service a été créé en 2021, il s'agit d'un Domicile Collectif Renforcé avec plateforme d'activités inclusives. Le financement a été accordé à compter du 1er septembre 2021.

Evènement ayant impacté l'activité de l'Association

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation de crise sanitaire s'est prolongée au cours de l'exercice 2021, avec une incidence sur l'activité des établissements qui ont pu néanmoins continuer à fonctionner, avec toutefois des mesures sanitaires renforcées.

L'exercice 2021 fait apparaître un résultat comptable déficitaire de **25 336 €.**

Les **produits d'exploitation** s'élèvent **16 325 K€** contre 9 860 K€ pour l'exercice précédent, et sont composés à hauteur de :
- 16 044 K€ par des produits de tarification, soit 98,28 %
- 281 K€ par des autres produits, soit 1,72 %.

Les **charges d'exploitation** sont en augmentation par rapport à 2020. Elles s'élèvent à 16 364 K€ pour l'exercice 2021 contre 9 691 K€ pour l'exercice précédent. 41% de ces charges représentent les salaires.

Les **produits exceptionnels** s'élèvent à 111 k€ et correspondent pour 28 k€ aux produits de cessions d'actifs et 70 k€ de reprises de subventions. Les **charges exceptionnelles** s'élèvent à 60 K€ essentiellement des stages des jeunes de l'IMPRO pour 36 k€ et des valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés pour 24 k€.

STRUCTURE FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

Les fonds propres s'élèvent à 4 260 k€ contre 4 250 k€ au 31 décembre 2020 (AMPH 2 188 k€ et ACOLEA 2 061 k€), soit 10 k€ d'augmentation.

L'actif circulant au 31 décembre 2021 est de 5 853 k€. Il couvre l'ensemble des dettes exigibles à court terme qui représentent au 31/12/2021 un total de 3 163 k€. Les autres dettes correspondent aux emprunts à plus d'un an pour 2 065 k€.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 07/06/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement	5 760,00	5 760,00				
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	69 692,34	64 424,88	5 267,46	0,05	1 294,82	0,02
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	1 423,24	1 423,24				
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	664 500,00		664 500,00	6,38	664 500,00	9,14
. Constructions	3 882 381,01	1 831 529,33	2 050 851,68	19,69	273 759,17	3,77
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 072 723,75	838 654,98	234 068,77	2,25	231 720,01	3,19
. Autres immobilisations corporelles	5 019 784,58	3 570 084,94	1 449 699,64	13,92	894 826,50	12,31
. Immobilisations corporelles en cours					1 659 558,79	22,83
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	110 937,50		110 937,50	1,06	109 597,50	1,51
. Autres titres immobilisés	37 185,99		37 185,99	0,36	37 185,99	0,51
. Prêts						
. Autres	12 035,50		12 035,50	0,12	9 911,50	0,14
TOTAL (I)	***10 876 423,91***	***6 311 877,37***	***4 564 546,54***	43,82	***3 882 354,28***	53,42
Compte de liaison						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 287 927,60	38 602,46	1 249 325,14	11,99	879 471,06	12,10
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	2 169 285,30		2 169 285,30	20,82	222 580,62	3,06
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 416 666,47		2 416 666,47	23,20	2 280 248,65	31,37
Charges constatées d'avance	17 391,48		17 391,48	0,17	3 349,13	0,05
TOTAL (II)	***5 891 270,85***	***38 602,46***	***5 852 668,39***	56,18	***3 385 649,46***	46,58
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***16 767 694,76***	***6 350 479,83***	***10 417 214,93***	100,00	***7 268 003,74***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 07/06/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	313 676,91	3,01	203 512,29	2,80
. Fonds propres complémentaires	334 804,56	3,21	334 804,56	4,61
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation	97 488,18	0,94	97 488,18	1,34
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. dont réserves sous gestion propre				
. Réserves des activités sociales et medico-sociales	2 176 916,48	20,90	431 969,25	5,94
. Autres				
Report à nouveau	412 703,36	3,96	40 545,44	0,56
. dont report à nouveau sous gestion propre				
. report à nouveau activités sociales et médico-sociales	-232 707,46	-2,22	-40 354,57	-0,55
Excédent ou déficit de l'exercice	-25 336,39	-0,23	135 557,99	1,87
. dont résultats sous gestion propre				
. dont résultats des activités sociales et médico-sociales				
Situation nette (sous total)	3 077 545,64	29,54	1 203 523,14	16,56
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	531 525,67	5,10	459 684,06	6,32
Provisions réglementées	651 827,90	6,26	525 205,22	7,23
TOTAL (I)	***4 260 899,21***	40,90	***2 188 412,42***	30,11
Comptes de liaison				
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	817 839,37	7,85	415 070,43	5,71
TOTAL (II)	***817 839,37***	7,85	***415 070,43***	5,71
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	99 284,00	0,95	37 000,00	0,51
TOTAL (III)	***99 284,00***	0,95	***37 000,00***	0,51
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 581 593,27	24,78	2 837 091,12	39,04
Emprunts et dettes financières diverses	4 220,00	0,04		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	624 200,31	5,99	533 453,49	7,34
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	1 687 000,72	16,19	994 058,93	13,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 071,01	0,18	3 360,00	0,05
Autres dettes	323 107,04	3,10	259 557,35	3,57
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	***5 239 192,35***	50,29	***4 627 520,89***	63,67
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**10 417 214,93**	100,00	***7 268 003,74***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 07/06/2022

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	1 380,00		1 505,00		-125	-8,30
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- dont ventes de biens relatives aux activités médico-sociales						
- Ventes de prestations de services	49 804,63		3 883,42		45 921	N/S
- dont parrainages						
- dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	2 660,95		330,00		2 330	706,06
- Contributions des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	16 044 390,35		9 738 730,59		6 305 660	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	2 932,11				2 932	N/S
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	40 954,05		34 541,49		6 413	18,57
Utilisations des fonds dédiés	67 164,27		11 638,83		55 526	477,11
Autres produits	115 240,73		69 860,50		45 380	64,96
Total des produits d'exploitation (I)	***16 324 527,09***		***9 860 489,83***		***6 464 038***	
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	5 379 058,29		3 210 734,18		2 168 324	67,53
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	759 497,32		418 702,26		340 795	81,39
Salaires et traitements	6 697 500,65		3 972 447,10		2 725 053	68,60
Charges sociales	2 695 263,88		1 735 101,86		960 162	55,34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	564 971,37		252 135,96		312 836	124,07
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	96 541,80		87 000,00		9 541	10,97
Autres charges	171 067,76		15 064,15		156 003	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***16 363 901,07***		***9 691 185,51***			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***-39 373,98***		***169 304,32***		***-208 677***	-123,25
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	3 112,55		381,43		2 731	716,80
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	***3 112,55***		***381,43***		***2 731***	716,80
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	39 402,50		31 857,75		7 545	23,68

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 07/06/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements				
Total des charges financières (IV)	***39 402,50***	***31 857,75***	***7 545***	23,68
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***-36 289,95***	***-31 476,32***	***-4 813***	-15,28
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***-75 663,93***	***137 828,00***	***-213 491***	-154,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		40,44	-40	-100,00
Sur opérations en capital	98 545,25	74 316,95	24 229	32,60
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 284,00		12 284	N/S
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Total des produits exceptionnels (V)	***110 829,25***	***74 357,39***	***36 472***	49,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	35 752,52	58 252,80	-22 500	-38,62
Sur opérations en capital	23 838,19	7 462,52	16 376	219,46
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	700,00	10 653,08	-9 953	-93,42
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des charges exceptionnelles (VI)	***60 290,71***	***76 368,40***	***-16 078***	-21,04
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***50 538,54***	***-2 011,01***	***52 549***	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	211,00	259,00	-48	-18,52
Total des produits (I + III + V)	16 438 468,89	9 935 228,65	6 503 240	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	16 463 805,28	9 799 670,66	6 664 135	
EXCEDENT OU DEFICIT	***-25 336,39***	***135 557,99***	***-160 893***	-118,68
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Emirates
FLY BETTE

BETTER

NOS ACTIONS SONT SOUTENUES PAR NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

GRANDLYON
la métropole

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS
DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

SÉCURITÉ SOCIALE
L'Assurance Maladie

ars
Agence Régionale de Santé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU RHÔNE

dihal
délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement